



HAL
open science

Nouvelles découvertes néolithiques sur la nécropole de la Jardelle à Dissay (Vienne)

Jérôme Rousseau, Jérôme Rouquet, Benoît Billy, Philippe Forré, Emmanuel
Mens

► To cite this version:

Jérôme Rousseau, Jérôme Rouquet, Benoît Billy, Philippe Forré, Emmanuel Mens. Nouvelles découvertes néolithiques sur la nécropole de la Jardelle à Dissay (Vienne). *Préhistoire du Sud-Ouest*, 2016, 24, pp.47-85. hal-04191340

HAL Id: hal-04191340

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-04191340>

Submitted on 31 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jérôme Rousseau

INRAP Grand Ouest, Centre de recherches archéologiques de Carquefou, 4 rue du Tertre, 44477 Carquefou cedex
jerome.rousseau@inrap.fr

Emmanuel Mens

Archéo Atlantica
UMR 5608 TRACES, Université de Toulouse-Jean Jaurès, Maison de la Recherche, 5 allée Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex
emmanuel.mens@free.fr

Jérôme Rouquet

INRAP Grand Sud-Ouest, Centre de recherches archéologiques de Montauban, Impasse de Lisbonne, Zac AlbaSud, 82000 Montauban
UMR 5199 PACEA, Université de Bordeaux, bât. B18, avenue des Facultés, 33405 Talence cedex
jerome.rouquet@inrap.fr

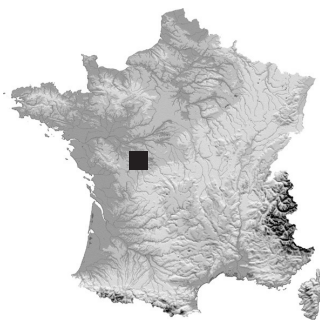
Benoît Billy

INRAP Grand Sud-Ouest, Centre de recherches archéologiques de Poitiers, 122 rue de la Bugellerie, Zone République 3, 86000 Poitiers
benoit.billy@inrap.fr

Philippe Forré

INRAP Grand Ouest, Centre de recherches archéologiques de Carquefou, 4 rue du Tertre, 44477 Carquefou cedex
philippe.forre@inrap.fr

Nouvelles découvertes néolithiques sur la nécropole de la Jardelle à Dissay (Vienne)



Résumé :

Une opération d'archéologie préventive réalisée en 2011 sur la nécropole de la Jardelle, site ayant fait l'objet de fouilles programmées entre 1995 et 1998 par Jean-Pierre Pautreau, a permis la mise au jour de nouvelles sépultures néolithiques et d'autres plus récentes qui confirment la pérennité de son utilisation. Cet article concerne principalement les découvertes néolithiques, celles se rapportant au Bronze final (enclos et incinération) étant en cours de publication ou ayant été déjà présentées de façon liminaire.

Trois inhumations individuelles, en fosse, ont en commun une position des défunts assez semblable, en décubitus latéral droit et en position contractée, membres supérieurs et inférieurs fléchis. Une alène en cuivre, quelques restes de poteries et trois pièces en silex proviennent de l'une d'entre elles. Des analyses radiocarbone datent ces sépultures de la transition Néolithique-âge du Bronze.

Une architecture complexe (monument F) indique, de par son mobilier lithique retrouvé dispersé (poignards et lames en silex dit du Grand-Pressigny), une fréquentation au Néolithique récent/final avant sa réappropriation à diverses périodes. Des analyses radiocarbone rendent compte d'une utilisation du monument au Néolithique récent (os non brûlé) et à peut-être à l'époque gallo-romaine (os brûlé frais d'une incinération). Dans ce probable tumulus circulaire de 6 m de diamètre, ceint d'un fossé périphérique interrompu à deux reprises, se sont donc déroulés de nombreux événements. Des ossements appartenant à au moins 9 individus ont été regroupés (processus d'ancestralisation) et retrouvés en contact avec une crémation qui ne concerne qu'un seul défunt. Des perturbations

humaines, de toutes époques, et des bioturbations ont bouleversé le tumulus. Dans le fossé subsistaient encore de nombreux blocs, grès et calcaires en alternance, formant une couronne de pérystalithes scellés dans une sorte de « ciment » (chaux ?). Des stèles ont été abattues. La plus grosse (300 kg) pourrait avoir été extraite d'affleurements en grès cénomaniens situés sur les plateaux environnants, soit à un peu plus d'un kilomètre.

Abstract :

A preventive archaeology operation realized in 2011 on the "necropolis" of Jardelle, site having been the object of planned excavations between 1995 and 1998 by Jean-Pierre Pautreau, allowed the discovery of new neolithic graves and others more recent which confirm the durability of its use. This article concerns mainly the neolithic finds, those related to the final Bronze Age (enclosure and incineration) being in the course of publication or having been already partially presented.

Three individual burials, in pits, have in common a rather similar position of the deceased, in right lateral decubitus and contracted position, lower and upper limbs bent. A copper awl, a few sherds of potteries and flints artefacts were found in one of the tombs. Radiocarbon analysis date those graves to the final Neolithic.

A complex architecture (monument F) indicates, due to the scattered lithic tools (daggers and flint blades from Le Grand Pressigny), a frequentation in the recent / final Neolithic before its reappropriation at various periods. Radiocarbon analyses show that the monument were used the recent Neolithic (unburned bones) and in the Gallo-Roman times (freshly burned bones from the

incineration). In this probable circular tumulus of 6 m in diameter, surrounded by a peripheral ditch interrupted twice, happened numerous events. Bones belonging to at least 9 individuals were gathered (process of ancestralisation) and were found/set in contact with a cremation which concerns only a single deceased.

Human disturbances, at all times, and bioturbations upset the tumulus. In the ditch still remained numerous sandstone and limestone blocks in alternation, shaping a crown of péristalithes sealed in a kind of "cement" (lime?). Stelae were broken down. The biggest one (300 kg) could have been extracted from cenomanien sandstone outcrops located on the surrounding plateau, a little more than one kilometer away from the site.

Resumen :

La necrópolis de la Jardelle, excavada por J.-P. Pautreau entre 1995 y 1998, fue objeto de una operación de arqueología preventiva en 2011. Esta última campaña desveló nuevas sepulturas neolíticas y otras más recientes que confirman la continuidad de su utilización. Este artículo aborda principalmente los vestigios neolíticos. El cercado y la incineración del Bronce Final han sido presentados de forma preliminar y se está trabajando en su publicación.

Los difuntos de las tres inhumaciones individuales en fosa presentan la misma posición: decúbito lateral derecho en posición contraída con los miembros superiores e inferiores flexionados. Una de las sepulturas ha proporcionado

un punzón de doble punta de cobre, fragmentos cerámicos y tres piezas de sílex. Las dataciones radio carbónicas las datan del Neolítico final y de la temprana Edad de Bronce.

El monumento F de arquitectura compleja ha proporcionado material lítico que indica una ocupación en el Neolítico reciente-final. Este conjunto de material, formado por puñales y láminas de sílex del tipo Grand Pressigny, pareció disperso en su interior. El monumento F será reocupado posteriormente. Los análisis radio carbónicos sobre hueso no calcinado y hueso calcinado de la incineración indican una reutilización del monumento durante el Neolítico reciente y posiblemente el período galo-romano, respectivamente.

En el interior de este probable túmulo circular de 6 metros de diámetro, delimitado por un fosado periférico interrumpido en dos puntos se desarrollaron nuevos eventos. Los huesos de las manos de, al menos, 9 individuos fueron reunidos (proceso de ancestralización) y depositados en contacto con una cremación que contiene un solo individuo. El túmulo ha sufrido alteraciones debido a las bio turbaciones y perturbaciones humanas de todas las épocas. En el fosado subsisten numerosos bloques, alternan los de arenisca y los de caliza, que forman una corona de peristilos cimentados por lo que parece cal. Aparecen algunas estelas abatidas. La más grande (300 kg) podía haber sido extraída de los afloramientos "cenomaniens" de las colinas de los alrededores a menos de 1 km de distancia.

I – PRESENTATION

Située dans le Poitou, la nécropole de la Jardelle se localise à environ 800 m du Clain, en rive droite (fig. 1). Celui-ci a creusé son lit dans des calcaires de l'Oxfordien supérieur. Les pieds de versants présentent de fortes pentes : les fours à chaux qui dominent le site à 300 m culminent à 96 m d'altitude NGF alors que la parcelle concernée se trouve dans la plaine alluviale entre 61 et 67 m. Les formations attendues se composent de dépôts alluviaux pléistocènes de basses terrasses recouverts par des colluvions en apports latéraux venant de l'érosion du plateau.

La fouille préventive est immédiatement située au sud d'un site archéologique repéré dès juillet 1986 lors d'une campagne de prospection aérienne réalisée par Alain Ollivier. Une quinzaine de structures fossoyées était apparue, circulaires pour la plupart et allongées pour trois d'entre-elles (fig. 2).

La nécropole de la Jardelle a fait l'objet de fouilles programmées entre 1995 et 1998 par Jean-Pierre Pautreau¹. Ces travaux ont concerné des zones ponctuelles sélectionnées à partir des anomalies détectées sur le cliché aérien. Cinq enclos ont été explorés. Dans deux d'entre eux, circulaires à sub-circulaires, ont été découvertes des sépultures en fosse (Pautreau *et al.*, 2003, 2004 et 2006). Il s'agit de coffres semi-enterrés aux parois en bois et au sol dallé de pierres plates. Le fossé périphérique correspond peut-être à la limite d'un tumulus aujourd'hui arasé qui recouvraient le monument. Chaque tombeau conservait les restes de plusieurs individus. Ces sépultures collectives pourraient être, au moins, du Néolithique moyen 2 si l'on en croit une datation obtenue pour l'un des enclos (monument C) : 5070 ± 50 BP (Ly-7641), soit entre 3959 et 3757 av. J.-C. Le mobilier accompagnant les défunts de l'autre enclos (monument D) se rapporte au Néolithique récent, attribution chronologique confirmée par un analyse radiocarbone : 4670 ± 60 BP (Ly-1343), soit entre 3634 et 3349 av. J.-C. On ne peut exclure une réutilisation de la tombe.

Fut également mise au jour une sépulture double de jeunes enfants au fond d'une fosse quadrangulaire creusée en bordure du monument D. Cette fois-ci, les ossements ont été datés du Néolithique moyen 1 : 5485 ± 60 BP (Ly-594/Oxa-7301), soit entre 4448 et 4177 av. J.-C.

Deux tertres sont allongés (enclos en « fer à cheval »). Un premier (monument A), long d'environ 35 m, a montré au cours de la fouille qu'il était recoupé par un enclos circulaire indiquant qu'ici les tumulus circulaires étaient plus récents que les tumulus allongés.



Fig. 1 - Localisation du site (étoile) sur fond de carte IGN (1 : 25 000).

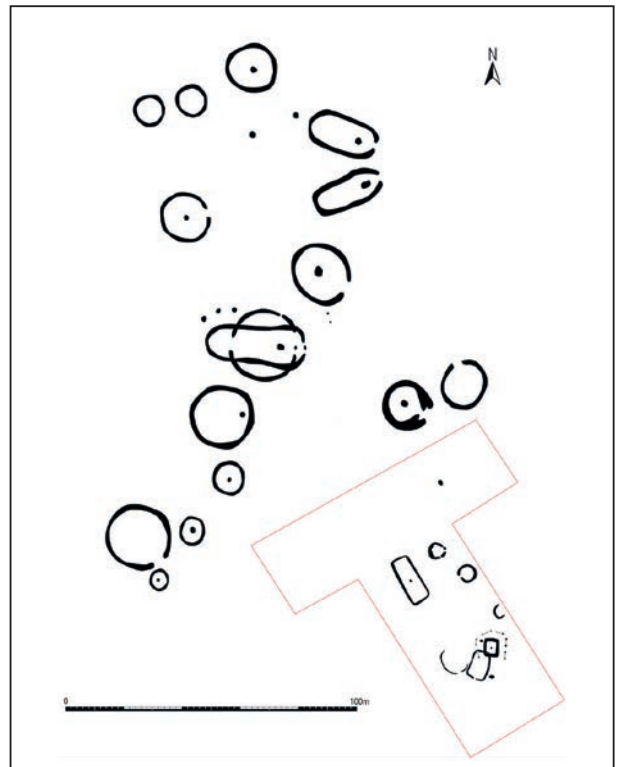


Fig. 2 - Plan de répartition des enclos sur le site de la Jardelle (DAO : J. Rousseau, d'après J.-P. Pautreau pour les enclos découverts précédemment en dehors de la fouille préventive matérialisée en rouge).

¹ Nous le remercions pour ses informations communiquées lors de sa visite du chantier.

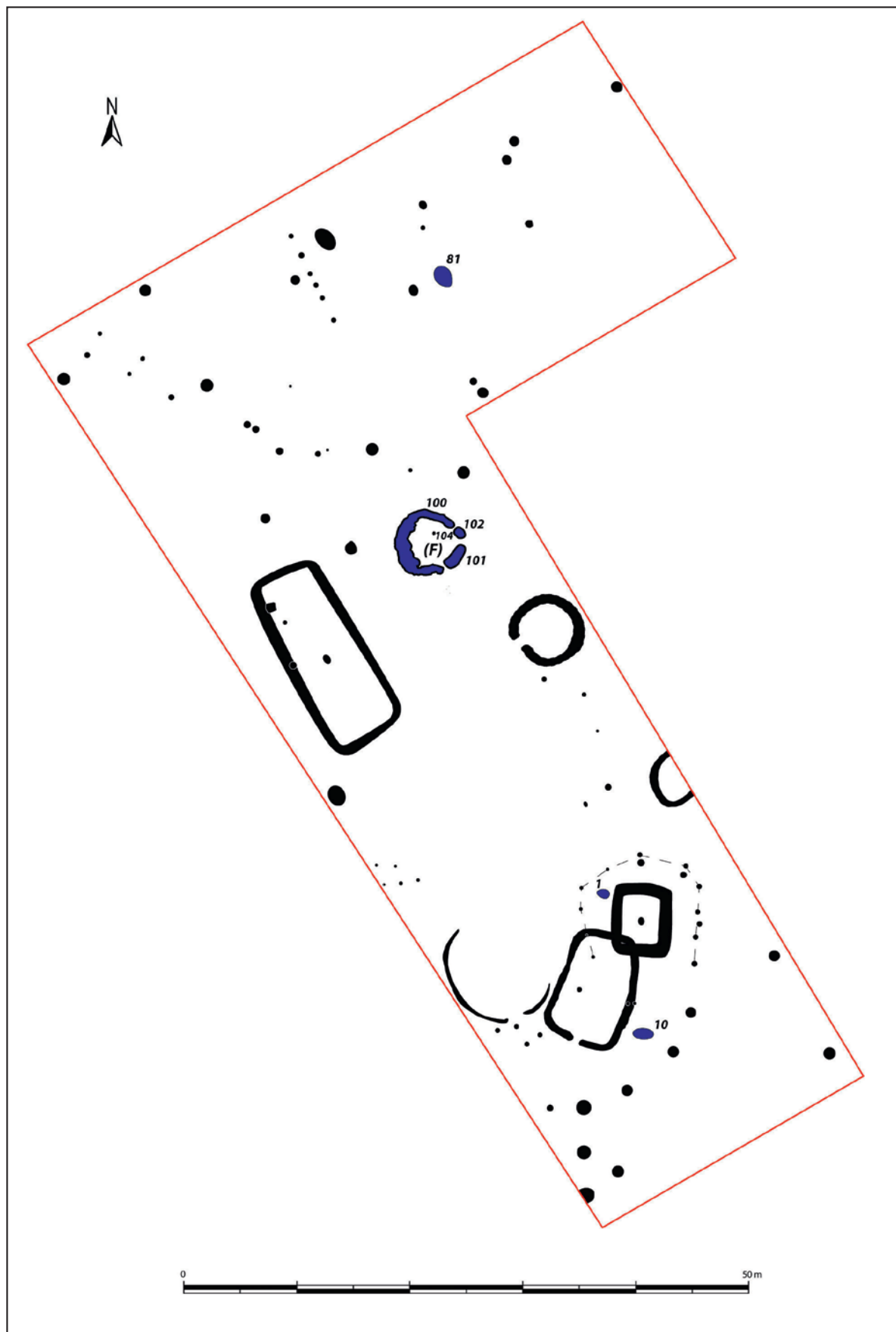


Fig. 3 - Plan général avec répartition des structures (néolithiques en bleu) (DAO : J. Rousseau ; relevés : R. Bernard).

Ce monument a été comparé aux structures funéraires de type Passy dans l'Yonne qui sont datées du Néolithique moyen 1, de Culture Cerny (Pautreau *et al.*, 2004 et 2006). Un charbon de bois provenant du fossé a d'ailleurs donné une date comprise entre 4496 et 4367 av. J.-C. (5580 ± 45 BP) (Ly-8616). Une petite fosse interne, sans-doute sépulcrale, a été découverte. Elle ne contenait plus que quelques ossements humains, mal conservés. L'autre tertre allongé (monument B) comprenait une sépulture en fosse limitée par des dalles et pavée. Des os humains pourraient appartenir à un seul corps qui a été également daté du Néolithique moyen 1 : 5590 ± 55 BP (Ly-9411), soit entre 4523 et 4339 av. J.-C.

Deux sépultures individuelles furent découvertes dans la nécropole de la Jardelle, à proximité du monument C. L'une d'elles a pu être attribuée au Néolithique récent : 4620 ± 50 BP (Ly-1344), soit entre 3518 et 3137 av. J.-C.

Enfin, un silo recouvert d'un petit édifice quadrangulaire sur poteaux plantés datait quant à lui du second âge du Fer (Pautreau et Gomez de Soto, 1999).

La présente fouille fait suite au diagnostic archéologique réalisé en 2010 par l'INRAP en raison d'un projet d'aménagement de lotissement. L'emprise des travaux est de 4 173 m². Le diagnostic avait révélé cinq nouveaux enclos et quatre fosses dont l'une d'elles fut interprétée, à juste titre, comme une possible sépulture (Rousseau, 2010). Contrairement aux monuments fouillés par Jean-Pierre Pautreau, aucun de ces nouveaux enclos n'avait été identifié lors des prospections aériennes d'Alain Ollivier.

La fouille archéologique préventive réalisée en 2011 a permis la mise au jour d'une centaine de structures archéologiques (fig. 3). Seuls les ensembles funéraires néolithiques sont présentés dans cet article.

II – LES SEPULTURES INDIVIDUELLES

II-1 – Etude anthropologique (J. Rouquet)

II-1-1 – La structure 1

Elle se situe dans la partie sud du décapage, à proximité immédiate d'un fossé d'enclos quadrangulaire protohistorique (fig. 3). Le squelette, très abîmé, repose en décubitus latéral droit, selon une orientation est-ouest, la tête à l'est dans une fosse très arasée dont ni les contours, ni la profondeur n'ont pu être clairement reconnus (fig. 4). Il n'est représenté que par des portions très fragmentées des diaphyses des os longs des membres supérieurs et inférieurs ainsi que par la mandibule et une partie des dents inférieures. La position des fragments de mandibule et des dents montre que la tête reposait sur son côté droit, la face regardant vers le nord. La position des fragments d'humérus indique

que les bras du sujet étaient disposés le long du thorax. Le membre supérieur gauche est très légèrement fléchi au niveau du coude. L'avant-bras apparaît en position de pronation, le radius basculé en face dorsale par-dessus l'ulna. La main reposait au niveau de la hanche gauche, vraisemblablement sur la face palmaire. Les membres inférieurs sont hyper fléchis, le membre inférieur gauche s'inscrivant dans l'angle formé par le membre inférieur droit, imposant au squelette un semblant de position fœtale. La difficile observation des connexions anatomiques n'a permis de caractériser, ni l'espace de décomposition, ni la nature primaire ou secondaire du dépôt.

Le sujet est un adulte âgé de plus de 30 ans. En raison du mauvais état des ossements, son sexe n'a pu être diagnostiqué et très peu d'observations ont pu être menées sur le squelette post-crânien. En revanche, les dents de cet individu présentent les stigmates de plusieurs atteintes pathologiques. Nous avons ainsi pu constater une usure généralisée des surfaces occlusales avec atteinte systématique de la cavité pulpaire ainsi que de probables dépôts de tartre à la base des couronnes de la majorité des dents. Enfin, des caries ont été observées sur la troisième molaire supérieure et la deuxième molaire inférieure droites.

II-1-2 – La structure 10

Elle se localise également dans la partie méridionale du décapage et avoisine un autre fossé d'enclos quadrangulaire (fig. 3). Le squelette présente une importante dégradation de la matière osseuse vraisemblablement induite par les conditions physico-chimiques du milieu d'inhumation. Il repose, dans une fosse ovale d'1,80 m de long et 0,90 m de large, pour une profondeur conservée d'environ 0,50 m, en décubitus latéral droit selon



Fig. 4 – Sépulture individuelle st. 1 (photo : J. Rouquet).

une orientation ouest-est, la tête à l'ouest² (fig. 5 et 6). Toutes les régions anatomiques sont représentées avec toutefois des lacunes importantes aux niveaux des mains, des pieds et du tronc.

La tête repose sur sa face latérale droite, le visage dirigé vers le sud. La mandibule, légèrement ouverte reste en connexion stricte avec le bloc crânio-facial. Les connexions anatomiques des deux premières vertèbres cervicales sont également préservées. Les membres supérieurs sont fléchis aux niveaux des coudes. Les humérus sont légèrement inclinés vers l'avant du thorax. Les os de l'avant bras droit apparaissent par la face antérieure, en position de supination indiquant que la main devait se présenter par la face palmaire. Les os de l'avant-bras gauche apparaissent par la face postérieure, en position de pronation, en travers de l'humérus droit. La main gauche devait reposer sur la main droite et se présenter par la face dorsale.

Les membres inférieurs sont, là encore, en hyper flexion, donnant au squelette une position fœtale. Le membre inférieur gauche repose sur le membre inférieur droit.

La destruction des petits os des connexions les plus labiles a empêché de juger du caractère primaire ou secondaire du dépôt. En revanche, les déconnexions observées aux niveaux des coudes et des genoux, bien que de faible amplitude, semblent indiquer une certaine latitude de mouvement compatible avec l'existence d'un contenant relativement ajusté, peut-être souple, en matière périssable.

Le sujet de cette sépulture est un adulte de sexe indéterminé.

II-1-3 – La structure 81

Contrairement aux autres, cette troisième sépulture individuelle a été découverte dans la partie nord de la fouille (fig. 3). Là encore, les composantes physico-chimiques du milieu d'enfouissement ont provoqué une importante dégradation de la matière osseuse du squelette. Ce dernier repose en décubitus latéral droit, selon une orientation sud-est nord-ouest, la tête au sud-est, dans une fosse ovale d'1,90 m de long pour 1,25 m de large (fig. 7 et 8). Sa profondeur maximale conservée est d'environ 0,30 m. De nombreuses pierres calcaires à l'intérieur de la fosse³, en périphérie et au-dessus du squelette semblent constituer un dispositif de couverture du défunt. Des effets de délimitation linéaire observables dans l'agencement de ces blocs, notamment sur les côtés est et ouest du squelette semblent toutefois indiquer que cet empierrement

ne constituait pas le seul dispositif architectural de la sépulture et qu'un coffrage en matière périssable a protégé temporairement le corps du contact direct du sédiment et des blocs calcaires.

Toutes les régions anatomiques du squelette sont représentées avec toutefois des lacunes importantes au niveau du tronc, des mains et des pieds. Les épiphyses des os longs sont en grande partie détruites ce qui rend délicate la lecture des connexions anatomiques.

Le crâne apparaît par la face latérale gauche. La mandibule, fermée, est en connexion stricte avec le bloc crânio-facial.

Les membres supérieurs sont fléchis aux niveaux des coudes. Les os de l'avant-bras droit, quasiment parallèles à l'humérus se présentent en position de supination. La main, à hauteur du visage apparaissait donc par la face palmaire. Le coude gauche est moins fléchi que le droit et les os de l'avant-bras, croisés, en position de pronation, reposent sur l'articulation du coude droit. La main gauche se présentait donc vraisemblablement par la face dorsale.

Les membres inférieurs sont hyper fléchis, donnant au squelette une position quasi fœtale. Le genou gauche repose sous l'avant-bras gauche, au niveau du coude droit. Les pieds sont joints.

Aucun indice squelettique pertinent n'a permis de caractériser le mode de décomposition. En revanche, la présence, en position anatomique conforme de plusieurs petits os des mains semble indiquer un dépôt primaire. Le sujet est un adulte particulièrement robuste de plus de 30 ans et de sexe masculin.

Plusieurs atteintes d'ordre pathologique ont été observées sur ce squelette. Le sujet présente une usure importante de la face occlusale des dents avec atteinte de la cavité pulpaire. Par ailleurs, plusieurs vertèbres thoraciques et lombaires présentent des traces d'arthrose au niveau des facettes articulaires de leur arc neural.

II-1-4 – Synthèse

Les sépultures st.1, st.10 et st.81, malgré une nette homogénéité dans la position de dépôt des corps, présentent une certaine variété au niveau de l'architecture et du traitement du cadavre lui-même. En effet, dans ces trois sépultures, les corps des défunts sont déposés en décubitus latéral droit et en position contractée, membres supérieurs et inférieurs fléchis, donnant ainsi au sujet un semblant de posture fœtale. L'orientation des corps est toutefois variable, avec un dépôt est-ouest, tête à l'est pour le squelette de st.1,

² Le comblement de la fosse consiste en un sédiment limoneux brun-jaune avec de nombreux graviers calcaires, remplissage semblable aux colluvions de graves qui recouvraient l'ensemble du site avant le décapage.

³ Le reste du comblement est identique à celui la structure 10.



Fig. 5 - Sépulture individuelle st.10 (photo : J. Rouquet).

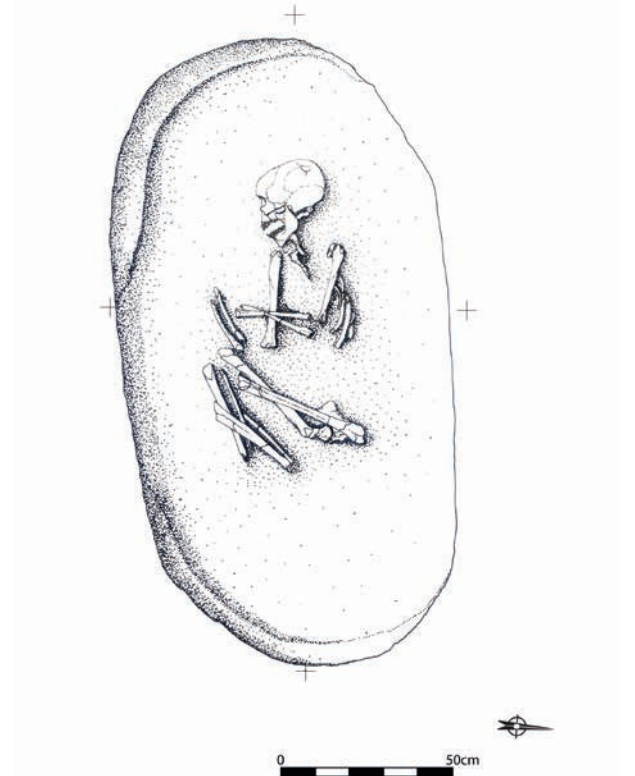


Fig. 6 - Plan de la sépulture individuelle st.10 (DAO : J. Rouquet).



Fig. 7 - Sépulture individuelle st.81 (photo : M. Pichon).

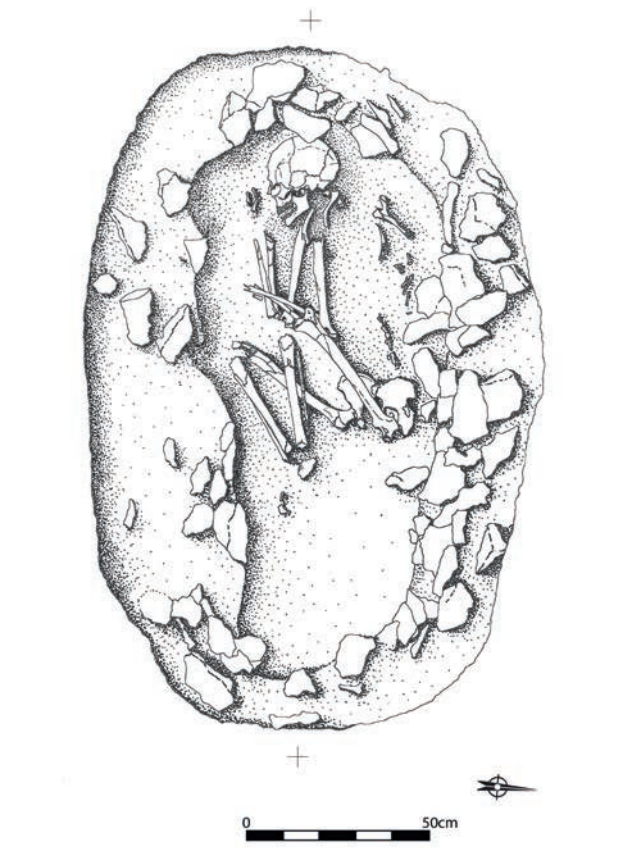


Fig. 8 - Plan de la sépulture individuelle st.81 (DAO : J. Rouquet ; relevé M. Pichon).

une orientation ouest-est, tête à l'ouest pour celui de st.10, et enfin une orientation sud-est nord-ouest, la tête au sud-est pour l'individu de st.81. Ces différences se retrouvent au niveau des fosses elles-mêmes qui, si elles ont toutes une forme globalement ovale, ont une orientation qui varie légèrement avec des grands axes est-ouest pour les structures st.1 et st.10 et un axe sud-est nord-ouest pour st.81. Les dimensions des fosses les mieux conservées sont relativement comparables, avec des longueurs de 1,80 m pour st.10 et 1,90 m pour st.81, et des largeurs respectives de 0,90 m et 1,25 m. Les profondeurs de ces fosses sont en revanche assez différentes. Ainsi, la sépulture st.1 est très peu profonde, environ 5 cm sous le niveau de décapage. La sépulture st.81, en revanche, présente une profondeur conservée sous décapage d'environ 0,30 m. Enfin, la sépulture st.10 présente une profondeur conservée sous décapage d'environ 0,50 m. La mise en évidence d'éléments d'architecture, conservés ou non, dénote, là encore une certaine variété des pratiques. La tombe st.10 ne présente aucun aménagement visible. Toutefois, l'analyse de la position des ossements montre qu'une enveloppe vraisemblablement souple, en matière périssable a protégé le corps du contact direct du sédiment. La sépulture st.81, quant à elle, montre un aménagement beaucoup plus complexe avec un amoncellement de pierres formant une couverture de type tumulaire. La fouille de cette structure a permis de mettre en évidence un effet de délimitation linéaire de ces blocs de pierre dans l'espace interne de la sépulture, en périphérie du sujet, qui semble avoir été provoqué par la présence initiale d'un coffrage en matière périssable. La sépulture st.1 a livré du mobilier d'accompagnement, à proximité immédiate du défunt, en arrière de la ceinture pelvienne.

II-2 – Le mobilier archéologique

II-2-1 – Le mobilier céramique

Il se compose de restes de deux vases retrouvés dans la sépulture st.1, au sud du squelette et apparemment au contact direct de la ceinture pelvienne. Un premier exemplaire correspond à une poterie à fond plat en forme de « tonnelet » et à cordon pré-oral (fig. 9, n° 1). Son diamètre à l'ouverture avoisine une dizaine de centimètres pour une hauteur sensiblement équivalente bien qu'elle n'ait pu être estimée avec précision faute de remontage entre le fond et le bord. Elle présente des inclusions de quartz, seules visibles à la loupe dans l'épaisseur de la tranche qui ne dépasse pas 6 mm. La cuisson a été réalisée en atmosphère réductrice (privée d'oxygène) suivi d'une phase de refroidissement (post-cuisson) en atmosphère oxydante. Le cœur de la céramique est donc sombre et les parois brunes à rouges. Le traitement de surface, bien que souvent masqué par des concrétions de calcitisation, se résume à un simple lissage. Le procédé de façonnage n'a pu être identifié en raison des concrétions qui affectent également les tranches.

Le second exemplaire est un micro-vase réalisé par modelage fig. 9, n° 2). Le profil est sinueux avec un col haut légèrement concave surmontant une calotte basale à fond vraisemblablement plat. Le diamètre au niveau de la lèvre est inférieur à 6 cm et sa hauteur a été estimée autour de 5 cm. L'épaisseur maximale de la paroi est de 7 mm au niveau de la rupture de pente. Mise à part la présence d'un dégraissant peu visible à l'œil nu composé de particules de quartz, mais aussi de bris calcaires, les autres caractéristiques techniques sont identiques à celles du vase précédent.

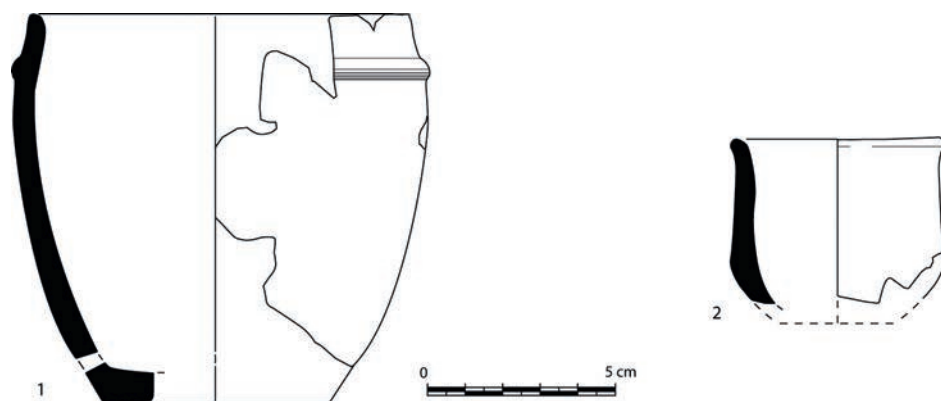


Fig. 9 - Mobilier céramique de la sépulture individuelle st.1 (dessins : J. Rousseau).

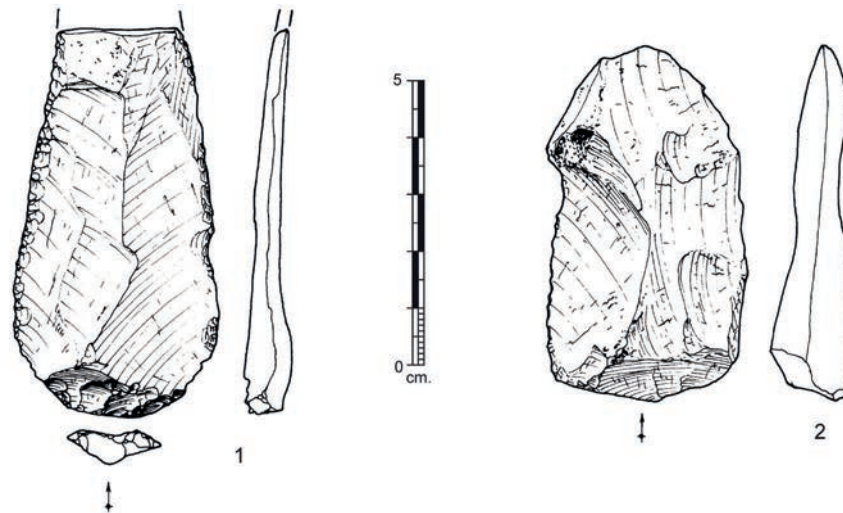


Fig. 10 - Industrie lithique des sépultures individuelles (dessins : Ph. Forré) ; n° 1 : lame retouchée ; n° 2 : éclat laminaire.

II-2-2 – L’industrie lithique (B. Billy et P. Forré)

Trois pièces lithiques ont été collectées les unes à côté des autres dans la sépulture st.1, accolées aux restes de la poterie à cordon pré-oral. La première (fig. 10, n° 1) est une lame retouchée de longueur inférieure à 80 mm (mais l'exemplaire est cassé dans sa partie distale) avec une largeur n'excédant pas 36 mm et une épaisseur variant de 5 à 10 mm. Le profil est rectiligne, le talon dièdre et peu proéminent. La retouche est directe, courte et rasante. Les stigmates laissés sur le bulbe plaident en faveur d'un débitage en percussion à la pierre tendre. Elle a été réalisée, comme la majorité des supports allongés découverts dans le monument F décrit ci-après, en silex communément dénommés « silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny » que l'on rencontre dans les niveaux d'altération sénoniennes des calcaires turoniens supérieurs (Crétacé supérieur) du Nord de la Vienne et/ou du Sud de la Touraine. Les deux autres pièces correspondent à un éclat laminaire (fig. 10, n° 2) et à un éclat cortical. La matière première employée est issue de roches sédimentaires jurassiques du Thouarsais et de la vallée du Clain.

La sépulture st.81 a livré un éclat de silex jaspé dit « jaspe de Fontmaure », juste en arrière du crâne du défunt.

II-2-3 – Le mobilier métallique

Une alène en cuivre accompagnait le défunt de la structure 1. Elle est courte (41 mm), bipointe (ou fusiforme), à section rectangulaire (4 mm de largeur maximum) et dissymétrique. Son poids est de 2 g (fig. 11). Une analyse métallique, qui n'a pu être engagée à ce jour, devra être réalisée afin de déterminer l'origine minière du cuivre et sa région d'extraction.

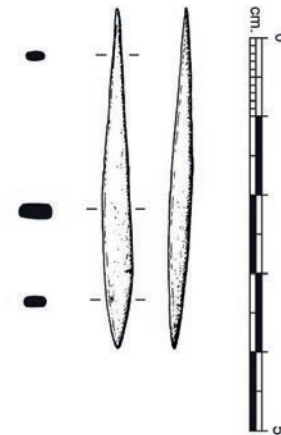


Fig. 11 - Alène en cuivre provenant de la sépulture individuelle st.1 (dessins : Ph. Forré).

II-3 – Attribution chronologique

Seule la sépulture st.1 peut être datée à partir de son mobilier archéologique : l'association céramique à cordon pré-oral, petit vase en forme de cloche renversée et alène en cuivre suggère une étape de transition entre le Néolithique et l'âge du Bronze, peut-être Campaniforme bien qu'aucun gobelet décoré n'ait été trouvé. Une analyse radiocarbone d'un os du défunt réalisé par *AMS-Labor Erlangen* (Allemagne) vient confirmer cela avec une date de 3733 ± 41 BP (Erl-18498), soit 2213 à 2024 av. J.-C. (à 2 sigma et 87,3 % de probabilité) (tab. 1).

Les autres inhumations individuelles sont de même époque comme l'indiquent les résultats d'analyse radiocarbone. La sépulture st.10 a été datée de 3709 ± 47 BP (Erl-18499), soit 2207 à 1957 av. J.-C. (à 2

sigma et 93,2 % de probabilité). La sépulture st.81 est un peu plus ancienne avec une chronologie absolue de 3817 ± 45 BP (Erl-18500), soit 2368 à 2139 av. J.-C. (à 2 sigma et 82,1 % de probabilité).

Structure	Observation	Laboratoire	BP	±	Probabilité (2 sigma)	Matériaux
Monument F	inhumation	Erl-18501	4499	49	3359-3089 BC (89,6 % de probabilité)	os
St.81		Erl-18500	3817	45	2368-2139 BC (82,1 % de probabilité)	os
St.1		Erl-18498	3733	41	2213-2024 BC (87,3 % de probabilité)	os
St.10		Erl-18499	3709	47	2207-1957 BC (93,2 % de probabilité)	os
Monument F	crémation	Erl-18502	1743	43	210-407 AD (91,6 % de probabilité)	os brûlé frais

Tableau 1 : Ensemble de datations rangées par ordre chronologique.



Fig. 12 - Le monument F en cours de fouille. Passe 1-2 (photo : J. Rousseau).

III – LE TUMULUS-CROMLECH (MONUMENT F)

III-1 – Description et interprétation

Le monument F⁴ de Dissay a été identifié dès le décapage à la pelle mécanique sous la forme d'un empierrement plus ou moins circulaire. Après son nettoyage de surface, nous avons procédé à son exploration par passes. Les premières ont rapidement révélé, en périphérie, un fossé interrompu à trois reprises qui ~~révélaient~~ ^{révélaient} de petites pierres de grès ainsi que quelques blocs calcaires (fig. 12, 13 et 14). L'épaisseur sédimentaire au-dessus de l'empierrement se compose de terre végétale (20 cm d'épaisseur) et de limons de débordement plus ou moins argileux (30 cm d'épaisseur à son maximum) qui emballent le manteau pierreux. Ce dernier a donc été en partie préservé par les crues du Clain et ses dépôts fluviaux.

Après le décapage mécanique qui a permis la reconnaissance de l'empierrement, un carroyage par mètre carré orienté au Nord a été réalisé. Dès le sommet de l'empierrement, de nombreux os ont été mis en évidence. Nous avons alors procédé à une fouille manuelle, par passes, en réservant quelques banquettes témoins.

De très nombreuses perturbations nous sont apparues rapidement. Elles correspondent à des bioturbations qui affecteront en profondeur le monument puisqu'elles entament le substrat sous la forme de nombreux diverticules, que se soit au niveau du fossé périphérique ou de l'empierrement de l'aire enclose. Ces terriers ont inévitablement été réalisés à un moment où l'architecture était encore suffisamment préservée. On peut penser qu'elle est un temps restée à l'abri des travaux agricoles, sous la forme d'un flot boisé, butte tumulaire très prisée des blaireaux ou renards.

On notera donc la présence éparse d'ossements au sein de l'empierrement, déplacements qui ne sont pas tous à mettre sur le seul compte des animaux fouisseurs. En effet, il a été observé de nombreuses traces d'interventions humaines postérieures à l'utilisation (ou plutôt aux utilisations) du monument : fragments de tuiles antiques ou modernes, céramique tournée moulurée, douille de fusil. Bien entendu, ce grand désordre a été accentué avec les travaux aratoires qui ont fini d'arasé le manteau pierreux tout aussi gênant que les blocs de pierres qu'il a parfois fallu arracher⁵.

Malgré les dégradations et remaniements qu'a subis le monument, un début d'interprétation architecturale peut être avancé. Un fossé plus ou moins circulaire de 6 m de diamètre depuis sa bordure extérieure, creusé en plusieurs segments (st.100, st.101 et st.102) laissant

trois interruptions⁶, ceint un tumulus arasé. Les limites de la tranchée périphérique ne sont pas toujours bien clairement définies. Dans la moitié sud de st.100, elles ont été largement entamées par les terriers ; il est alors compliqué d'y dissocier le gravier remanié et recarbonaté en une couche indurée du gravier en place dans lequel fut aménagé le fossé. Le remplissage de ce dernier ayant été en partie « cimenté », il est à nouveau difficile de s'assurer de la reconnaissance des bords. On peut toutefois envisager la largeur des différentes sections comme suit : entre 0,60 m et 1,10 m pour st.100, entre 0,90 et 1 m pour st.101, environ 0,80 m pour st.102. Quant aux profondeurs conservées des tranchées périphériques, elles sont comme ci-après : entre 0,30 m et 0,40 m pour st.100, 0,50 m en moyenne pour st.101, 0,40 m environ pour st.102. Le profil du fossé, lorsqu'il n'a pas été remanié est en berceau (fig. 15 et 16). Certaines sections du fossé (st.101 et st.102) nous ayant fait craindre (en raison de leur taille) d'être en présence d'inhumations ou d'incinérations en fosse (2,30 m de long pour st.101, 1 m de long pour st.102), il n'a pas été réalisé de coupes dans ces structures. Par conséquent, les remplissages n'ont pu être observés qu'au cours du décapage au fur et à mesure des passes successives.

Concernant le fossé le plus long (st.100), deux coupes effectuées dans sa partie la mieux conservée (carré C7) montrent quatre remplissages (fig. 15). Le premier (US 4) correspond à un horizon limoneux brun foncé à nombreux graviers calcaires qui tapisse le fond sur une dizaine de centimètres d'épaisseur maximum. Les bords sont caractérisés par un encroûtement limoneux blanchâtre extrêmement compact (US 3), conséquence d'une recarbonatation de l'altération des parois. A l'exception d'une couche superficielle (US 1), meuble et de coloration brune, indiquant un remaniement récent du fossé, le reste du comblement consiste en un sédiment limoneux brun clair à blanchâtre enrobant le gravier (US 2). Ce remplissage, également très induré, comprenait, avec l'US 4 sous-jacente, de nombreuses pierres.

Le processus de comblement du segment de fossé st.102 est semblable à celui de st.100. Pour ce qui est du tronçon st.101, le remplissage se compose principalement d'un sédiment limoneux brun foncé, plutôt aéré et assez pauvre en graviers calcaires. Y furent rencontrés de bas en haut des grès et des calcaires (fig. 17). Un encroûtement, formant une bande large d'une trentaine de centimètres, rejoignait perpendiculairement les deux bords du fossé au nord du carré G4 et seulement en cet endroit. Il est apparu à moins de 30 cm de la surface de la structure et correspond à

⁴ Il se compose d'un regroupement de faits archéologiques participant à un ensemble architectural qui a été nommé monument F afin d'harmoniser la terminologie employée jusqu'ici par J.-P. Pautreau pour la nécropole néolithique de La Jardelle.

⁵ Le propriétaire du terrain a le souvenir de cet événement sans être assuré toutefois de sa localisation précise.

⁶ 0,30 m entre st.100 et st.101 ; 0,25 m entre st.100 et st.102 ; 0,55 entre st.101 et st.102.

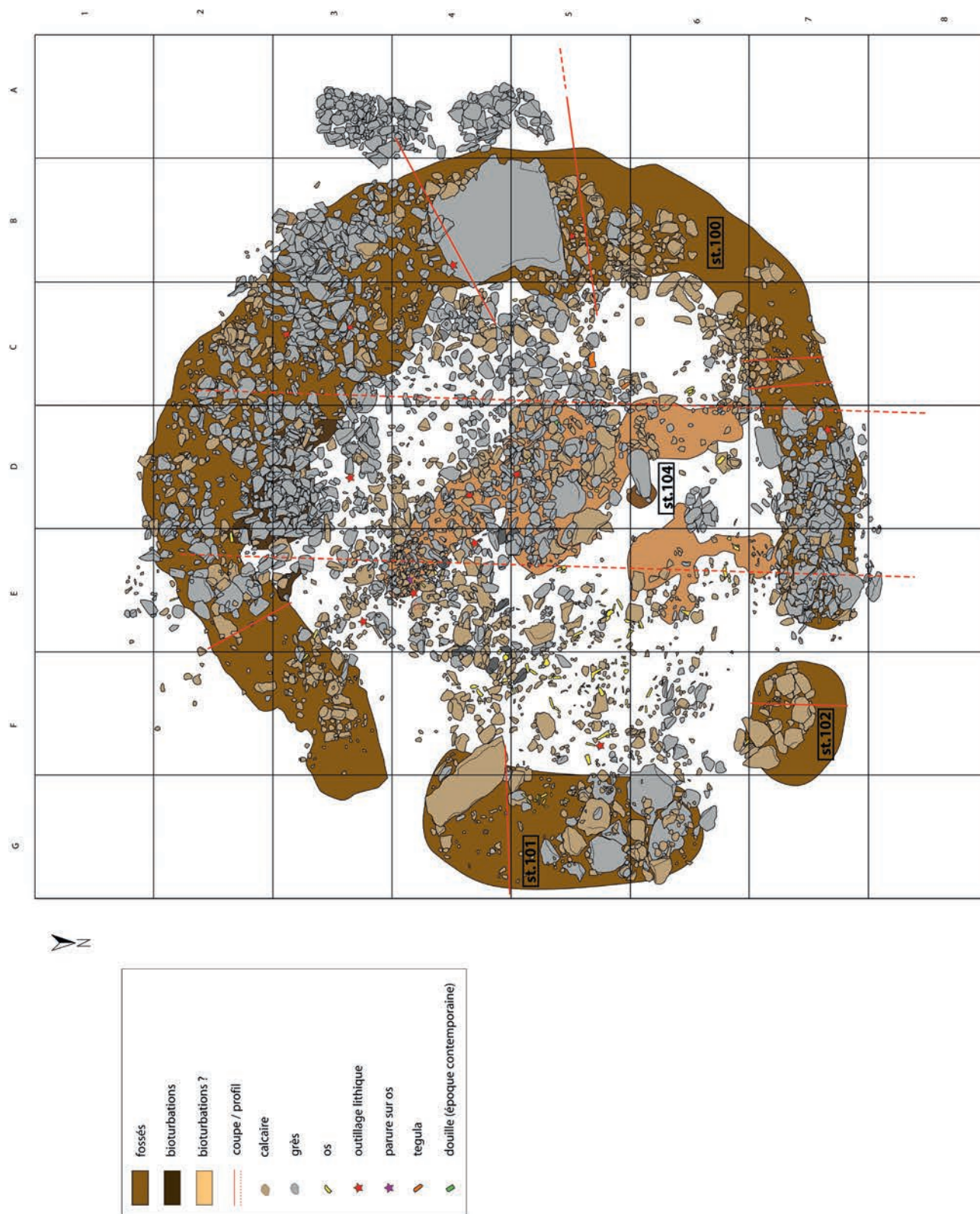


Fig. 13 - Plan général du monument F au début de la fouille (DAO : J. Rousseau).

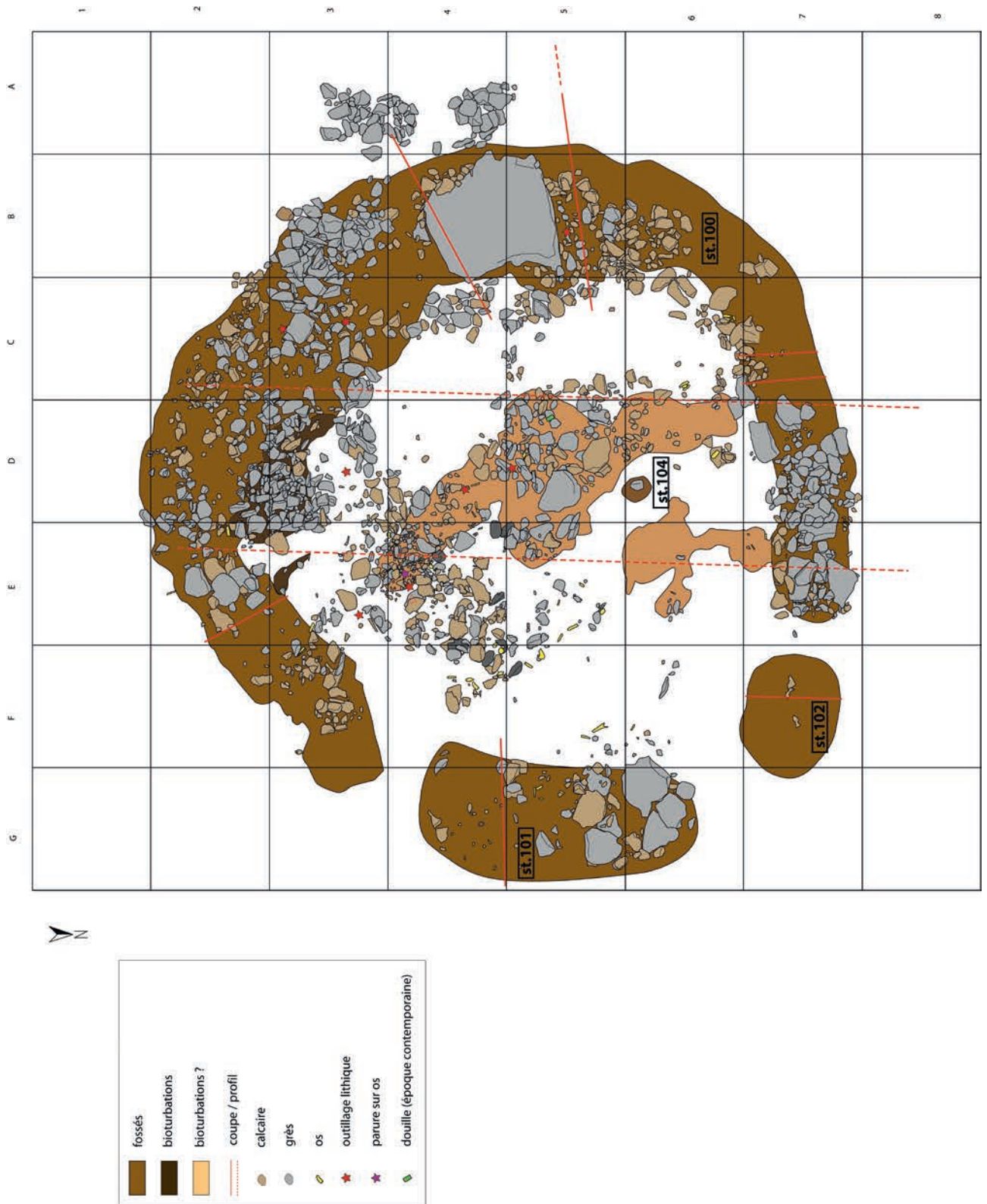


Fig. 14 - Plan général du monument F au milieu de la fouille (DAO : J. Rousseau).

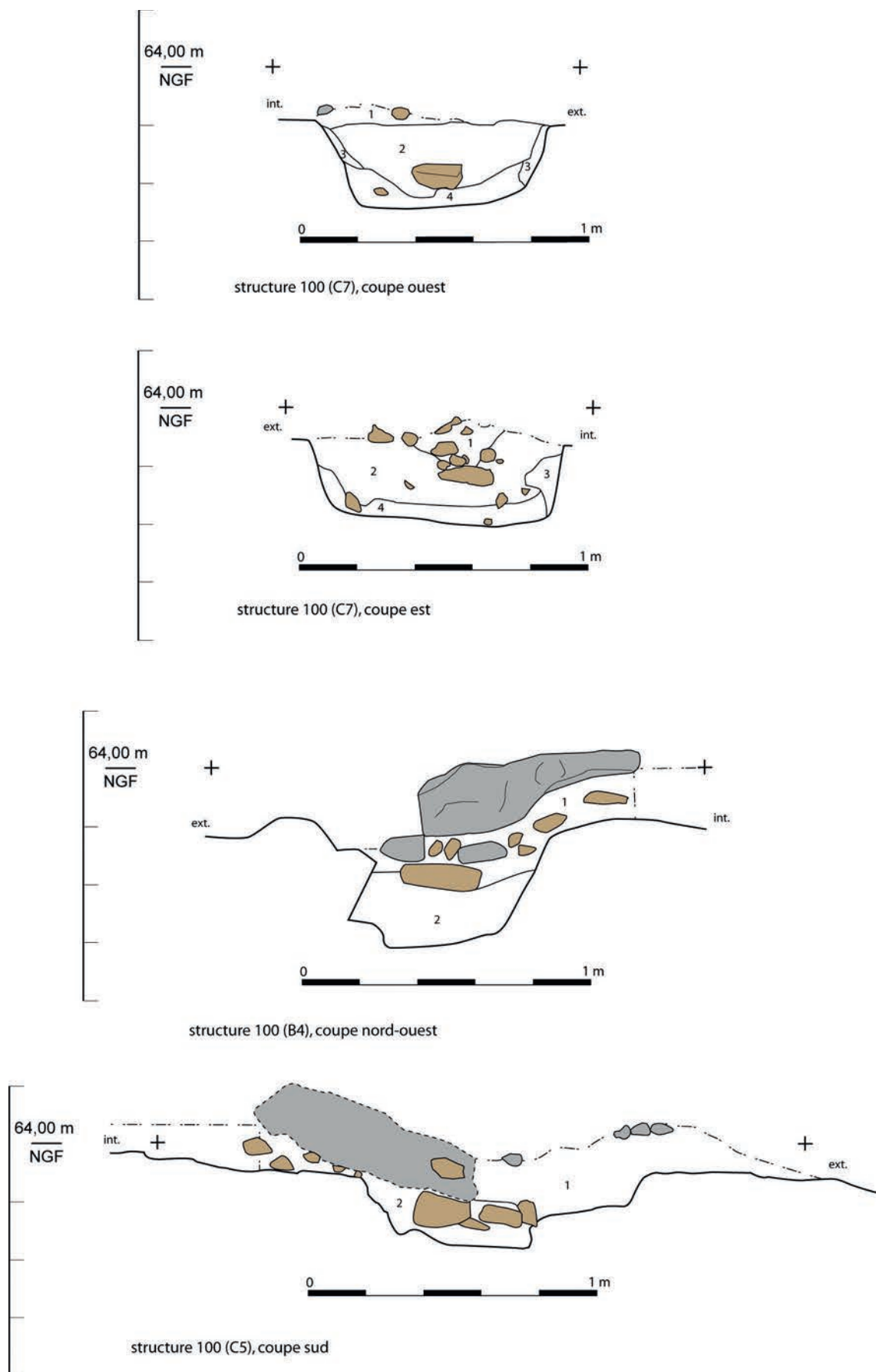


Fig. 15 - Structure 100 du monument F. Coupes (DAO : J. Rousseau).

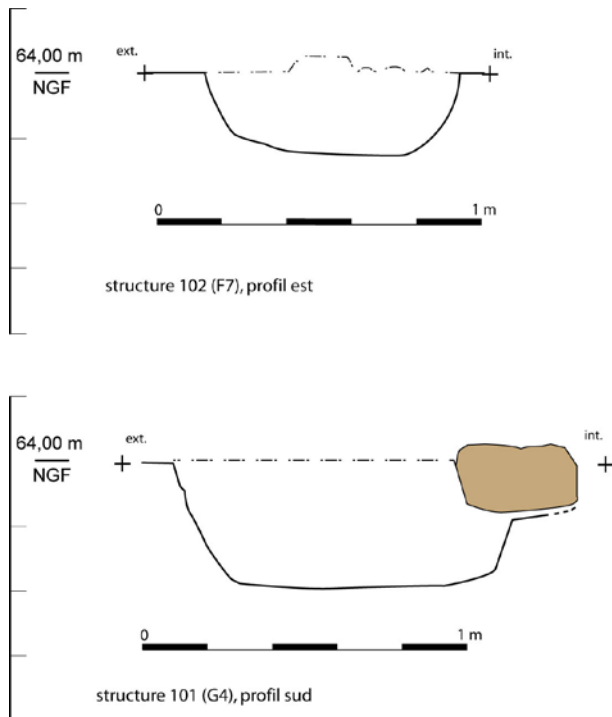


Fig. 16 - Structures 101 et 102 du monument F. Profils (DAO : J. Rousseau).

l'US 2 de la structure 100. Ce niveau, incluant lui aussi quelques matériaux pierreux, a été observé jusqu'au fond. On notera un liseré gris à sa base qui pourrait être interprété comme la conséquence de coulées de terres boueuses. Cette caractéristique a été reconnue dans une coupe pratiquée dans la partie sud-est de la structure 100 (carré E2), un autre secteur du fossé périphérique le plus long qui semble en partie préservé des perturbations.

Le niveau induré, compact et blanchâtre, observé dans une grande partie du fossé périphérique est un phénomène qui nous échappe. On peut y voir le résultat d'un ruissellement dans des structures en creux propices à la calcification. Il est certain que le terrain subit des inondations fréquentes, l'eau ruisselant depuis la base du plateau jusqu'au lit du Clain. Cependant, cet horizon cimenté semble devoir être différencié des niveaux carbonatés qui tapissent généralement le fond de toutes les autres structures. Pourquoi ce phénomène ne se rencontre que dans le fossé du monument F ? En réalité, ce n'est pas tout à fait vrai puisqu'il a été identifié dans la fosse de calage d'une pierre dressée située en avant de l'entrée monument D. « Le concrétionnement du sédiment entourant le calage reste difficilement

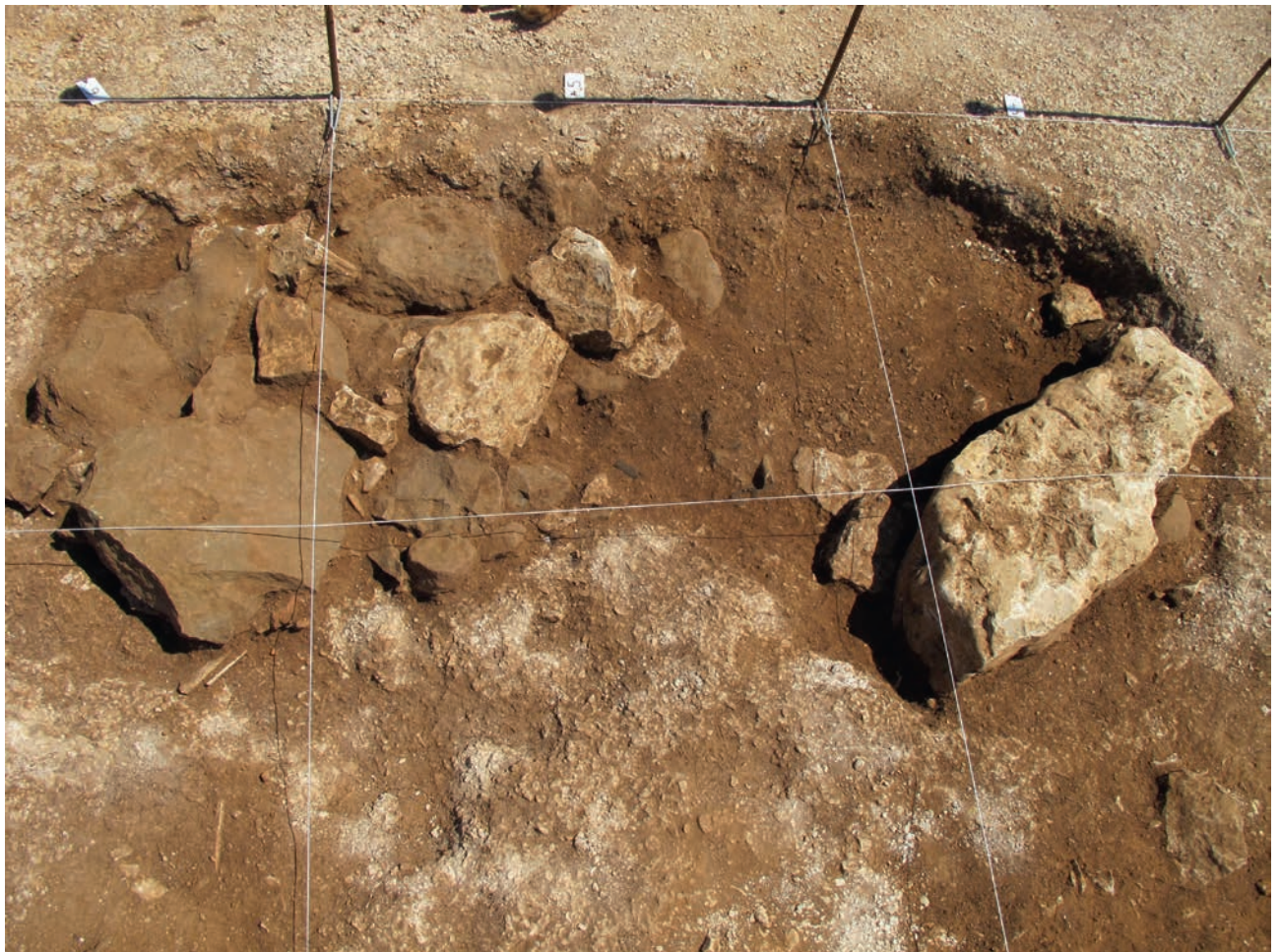


Fig. 17 - Structure 101 du monument F. Dalle en calcaire, au niveau des carrés F4-G4. Vue vers l'est (photo : B. Billy).

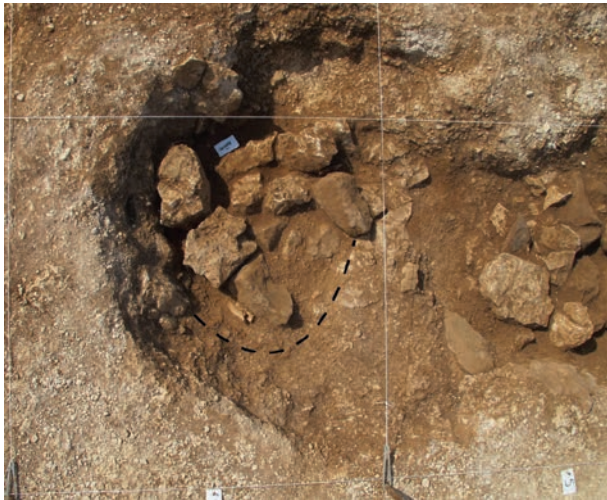


Fig. 18 - Structure 101 du monument F. Fosse avec pierres de calage de la dalle en calcaire, au niveau du carré G4. Vue vers l'ouest (photo : B. Billy).

explicable. Il diffère complètement de tout ce qui a été observé à ce jour sur le site. Aucune structure n'a livré de « ciment » similaire. Les petites pierres dressées, probables calages d'éléments en bois, subsistant dans les fondations des parois de la chambre funéraire enterrée n° 7⁷, pourtant dans un milieu identique, reposaient dans un sédiment meuble. L'hypothèse d'un traitement spécial du calage, en vue de sa consolidation apparaît envisageable » (Pautreau, 1996 : p. 26).

Finalement, ce fossé périphérique interrompu n'a pas livré de sépultures. Il n'est pas apparu non plus de traces de poteau aussi bien dans son remplissage qu'au fond. Par contre, y furent rencontrés des blocs en abondance, de taille et de nature géologique (grès et de calcaires) diverses, qui pour la plupart apparaissait déjà en surface. Il semblerait que nous soyons en présence d'une couronne de pérystalithes. Les plus petits sont

simplement posés à plat ou empilées en amas plus ou moins réguliers, dans tous les cas sans ordre apparent. Par contre, ils sont tous scellés à ce fameux « ciment » évoqué précédemment. L'emploi de la chaux pour fixer le pérystalithe n'est-elle pas concevable ?

Les blocs les plus importants correspondent à un mégalithe en grès (st.100, carrés B4-B5) (fig. 12-14) et une dalle de moindre envergure en calcaire (st.101, carrés F4-G4) (fig. 13, 14 et 17) (cf. III-2). Tous deux ont été retrouvés couchés en surface du fossé périphérique sans que nous ayons pu mettre en évidence de fosse de calage pour le plus gros d'entre eux. Une coupe réalisée sous celui-ci après qu'il eut été déplacé a révélé de fortes perturbations avec deux remplissages dans un profil de fossé très irrégulier : une couche basale de limon brun à gravillons calcaires (US 2) et une couche supérieure plus argileuse débordant au-delà du fossé (US 1) (fig. 15). Dans ces phases de comblement, particulièrement meubles, ont été trouvées des restes de poteries médiévales, voire modernes, ainsi que des fragments de tuiles. Tout laisse à croire que le mégalithe a été manipulé et ce, à diverses époques dont la dernière n'est peut-être pas si éloignée puisque Monsieur Chauveau avait le souvenir de blocs déplacés à l'emplacement du site.

Si rien ne permet d'affirmer que la plus grosse pierre a pu être un jour dressée, cela semble être le cas pour la plus petite. Nous avons en effet cru reconnaître l'empreinte de sa fosse avec quelques pierres de calage (fig. 18 et 19). Elle entame même le fond du fossé tandis que le bloc, une fois arraché et couché en surface, a rogné le bord interne du tronçon du fossé (fig. 18). On peut estimer les dimensions de la fosse de calage à 0,60 m de diamètre à l'ouverture du fossé et à 0,40 m de profondeur. Cette petite « stèle » est large de 0,35 m avec une hauteur avoisinant 0,80 m (cf. III-2). Une fois dressée, elle devait donc dépasser

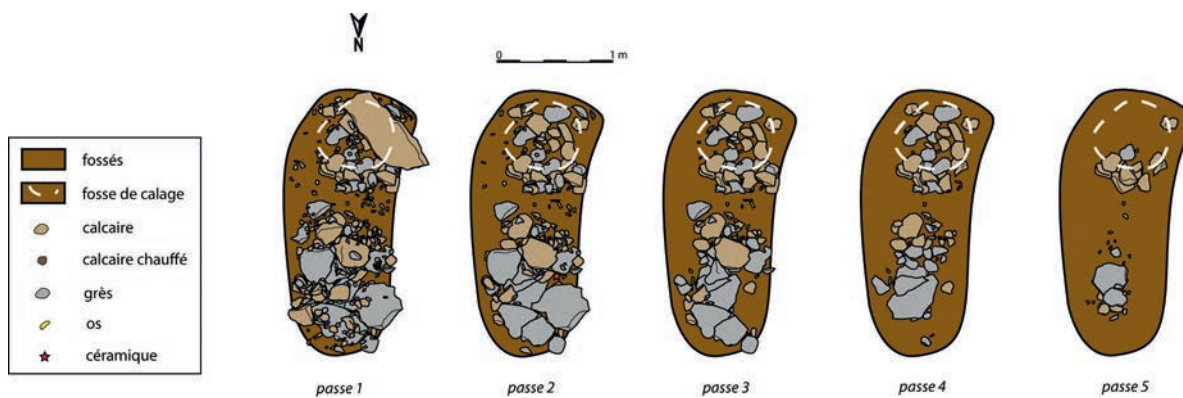


Fig. 19 - Structure 101 du monument F en cours de fouille (DAO : J. Rousseau).

⁷ Il s'agit de la sépulture du monument C.



Fig. 20 - Le monument F tel qu'il apparaissait au décapage (photo : D. Martins).

de plus d'une quarantaine de centimètres la surface de l'aire enclose.

Le péristalithe avec ses petits blocs et ses plus gros (dalle) ne semble pas avoir eu un rôle de contention du tumulus bien que le « ciment » observé dans le fossé le consolide assurément : il faut plutôt envisager une signification à caractère rituelle. Le côté esthétique du monument n'est pas en reste avec une disposition des blocs qui n'est pas si désordonnée. En effet, nous avons reconnu par endroit une alternance, d'une fosse à l'autre, de pierres grises (grès) et blanches (calcaire). C'est particulièrement le cas dans la partie nord du monument, celle qui n'a pas été trop endommagée (fig. 12 et 13). Nous avons ici la configuration suivante : un enchaînement de pierres calcaires au-delà du mégalithe, puis de grès (st.100) ; à nouveau des blocs de calcaire (st.102). Le fossé qui suit (st.101) ne paraît pas privilégier une roche plus qu'une autre mais c'est peut-être dû à un état moindre de conservation. Il est vraisemblable que l'utilisation de ces différents matériaux (bichromie) marque également un symbolisme intentionnel. Ce phénomène a été observé dans la chambre funéraire du monument B fouillée par J.-P. Pautreau (Pautreau, 1998 : fig. 18) où l'on retrouve un jeu d'opposition entre une couleur claire et une couleur foncée, vraisemblablement entre des grès et des calcaires.

L'empierrement délimité par le fossé interrompu périphérique avec péristalithe est composé essentiellement de petites pierres de grès et de calcaire dont les plus grandes ne dépassent guère une quarantaine de centimètres (fig. 13 et 20). Occasionnellement se trouvent quelques galets de silex. On notera dans cette masse tumulaire résiduelle la présence d'une autre petite stèle, en grès (fig. 21) (cf. III-2). Elle fut retrouvée couchée, son extrémité la plus étroite reposant sur une petite fosse circulaire d'une trentaine de centimètres de diamètre (st.104, carré D6) (fig. 13). Il pourrait s'agir de sa fosse de calage dont la profondeur actuelle avoisine une douzaine de centimètres. Toutefois, cela suppose que le bloc ici dressé ne dépassait plus guère que de 25 cm environ de la surface du sol, autrement dit qu'il eut été sans doute masqué par le tumulus. L'empreinte d'un trou de poteau n'est donc pas à exclure, d'autant plus que cette structure n'est pas très éloignée d'un alignement de piquets de clôture situés plus au nord (fig. 3). Quoi qu'il en soit, le remplissage cette structure, limoneux brun à graviers calcaires, comprenait un os brûlé et une pierre, vestiges d'un monument remanié.

Cet empierrement constitué d'un amoncellement de petites blocailles sans ordre apparent et dont l'épaisseur maximale ne dépasse pas 30 cm par rapport au niveau actuel du sol, repose sur les graves. Ce qu'il

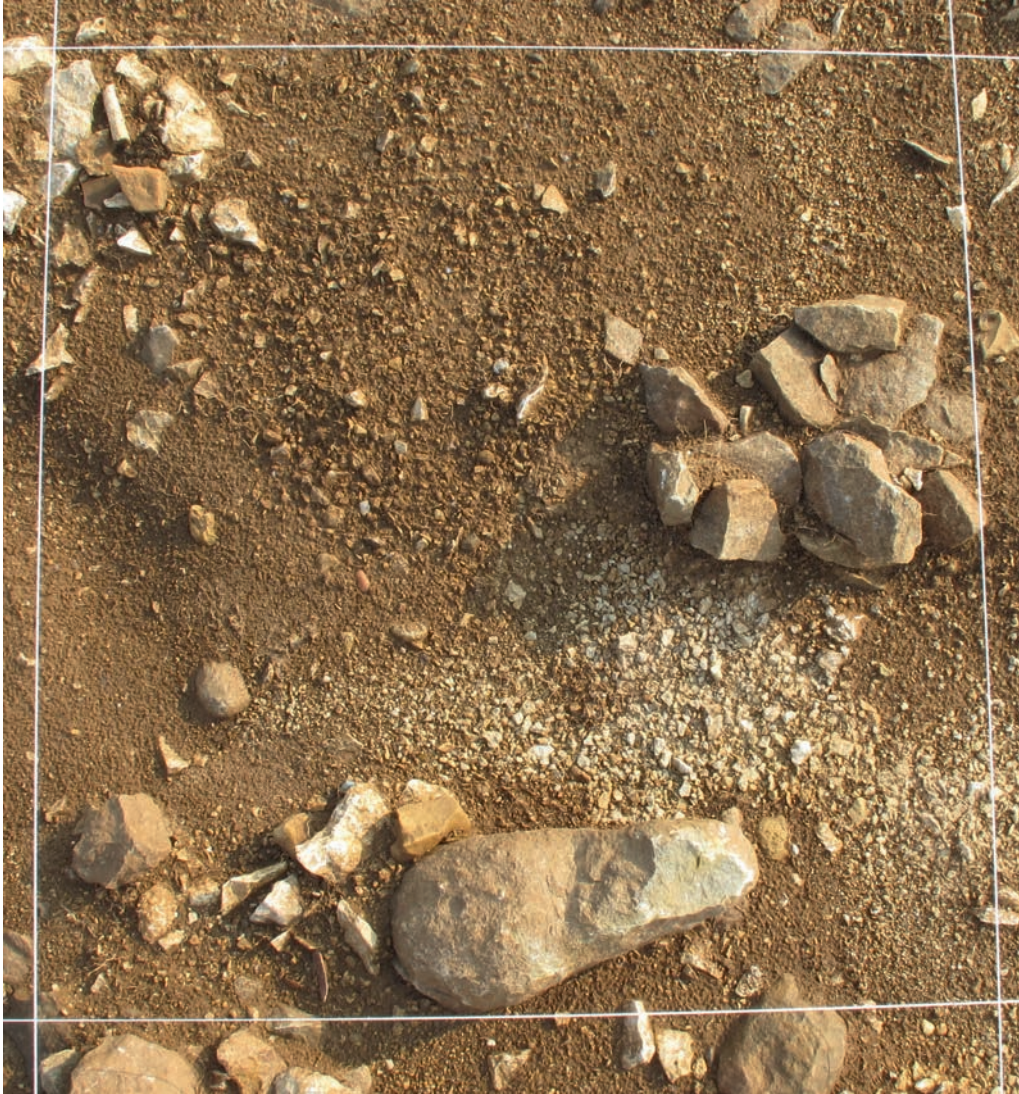


Fig. 21 - Petite stèle en grès en surface du monument F – carré D6 – (photo : D. Martins).

faut considérer avec prudence comme le vestige d'un tumulus arasé, mis en place après le creusement du fossé périphérique interrompu, suppose une faible élévation de l'édifice. Nous n'avons effectivement pas reconnu d'indices d'une couronne de pierres parementée comme soutènement du tumulus sachant que les dalles et blocs du péristicalithe ne nous semblent pas suffisants pour exercer, rappelons-le, un rôle de contention quelconque.

Un examen de l'empierrement (interprété avec toutes les prudences qui s'imposent comme le reliquat d'un tumulus) montre une répartition inégale des matériaux lithiques. Mises à part les blocailles appartenant en grande partie aux éléments du péristicalithe, on notera des zones de concentration plus importantes. Un bon nombre se retrouve en surface et dans le remplissage supérieur de la structure 100, particulièrement dans sa partie sud qui est la plus remaniée (fig. 13). Ici, les

pierres (principalement des grès) se retrouvent plus en profondeur sur la bordure interne du fossé où furent observées de fortes bioturbations (carrés D2-D3) qui ont pu piéger les matériaux. Les autres zones de forte densité se trouvent plutôt au centre et à l'ouest de l'aire enclose. Concernant le secteur occidental, l'empierrement est constitué d'une ou deux assises seulement. Dans la zone centrale, les blocs se superposent sur trois ou quatre niveaux en raison de la présence en cet endroit d'une dépression dans laquelle ils ont pu, là encore, se trouver piégés (fig. 13 et 14). Dans ces deux secteurs, l'empierrement privilégie les grès, les calcaires se faisant plus rares. Côté oriental de l'aire enclose, on rencontre moins de matériaux mais les pierres calcaires sont déjà plus représentées (carrés E4-E5-E6-F4-F5). On peut penser qu'elles proviennent en partie du péristicalithe (st.101) d'où elles ont pu être déplacées latéralement par les travaux



Fig. 22 - Le monument F en cours de fouille (passe 4) avec la dépression centrale (photo : J. Rousseau).

aratoires⁸. Partout ailleurs, l'empierrement est diffus et l'on note même en certains endroits des zones presque dépourvues de matériaux sans doute dues à un arrachage occasionné par les labours profonds.

La dépression centrale que nous venons d'évoquer est de plan irrégulier, avec un grand axe orienté sud-est / nord-ouest d'environ 3 m et un élargissement au milieu (carré D5-E5) sur 1,50 m (fig. 13 et 22). La profondeur conservée avoisine 0,35 m ce qui signifie que sa base se situe à une quinzaine de centimètres au-dessus de la profondeur maximum du fossé périphérique. Le remplissage consiste en un sédiment terreux de couleur brune qui inclut, comme signalé précédemment, de nombreuses petites pierres participant à l'empierrement ainsi que des nodules crayeux. Y furent également collectés de nombreux os. L'irrégularité des bords comme du fond indique d'importantes bioturbations si bien qu'il est difficile de certifier si nous sommes en présence d'une structure archéologique, d'autant plus

que de nombreux ossements ont été aussi collectés un peu partout en dehors de celle-ci. Toutefois, certains indices pourraient le laisser croire. Tout d'abord, on rappellera que cette excavation se trouve au milieu du pérystalithe qui le ceinture comme c'est souvent le cas des fosses sépulcrales à l'intérieur des enclos fossoyés ou non. D'autre part, la fouille a mis au jour des ossements non brûlés éparpillés sur l'ensemble du monument. L'étude anthropologique a démontré qu'il en existait d'autres brûlés secs (*post-mortem* ancien) après squelettisation qui, comme les premiers, pourraient appartenir à des inhumations plus anciennes (au moins neuf individus) soumis à la chaleur avec la mise en place d'un bûcher funéraire, crémation qui n'a concerné qu'un seul individu. Il faut donc imaginer l'existence d'une sépulture collective, ancienne, au sein du monument. Elle pourrait bien correspondre à la dépression centrale, vestige d'inhumations en fosse dont il ne subsisterait plus grand chose à cause de

⁸ C'est peut-être le même phénomène qui explique la concentration de pierres de grès en surface du fossé périphérique (st.100), dans sa partie méridionale.

bioturbations (terriers, réseaux racinaires) mais également consécutive à une réappropriation du monument (crémation avec bûcher funéraire possiblement à l'époque gallo-romaine) tout autant destructrice que les événements qui se poursuivront. En effet, on rappellera la découverte de tuiles antiques ou modernes au sein du monument, mais aussi d'une épingle XVII-XVIII^e ainsi qu'une douille moderne. Il n'est pas impossible que le monument funéraire ait été pillé comme semble l'indiquer l'éparpillement du mobilier archéologique parmi lequel quelques belles pièces (poignards, lames retouchées ou armature de flèche).

III-2 – Le monolithe et les petites « stèles » (E. Mens)

III-2-1 – Le substrat du site et la nature géologique du monolithe

La nature géologique du monolithe étudié est fort différente du substrat local composé d'un calcaire de l'Oxfordien supérieur. La roche du bloc est composée d'une matrice à grain fin siliceuse, indurée et cohérente de type grès. Les affleurements les plus ressemblants s'observent dans le bois de la Garenne situé au sud-est du bourg de Dissay (fig. 23). Il s'agit d'un grès cénomaniens, dont on verra d'ailleurs que les formes d'érosion sont assez proches de celles de notre bloc. Il faut, par conséquent, envisager un transport d'un peu plus d'un kilomètre pour ce monolithe. Selon la carte géologique, une autre source possible d'approvisionnement est située à un kilomètre au nord-ouest du site.

III-2-2 – Description du monolithe

Le monolithe mesure 110 cm de long, 100 cm de large, pour 20 cm d'épaisseur au maximum. Vue l'irrégularité morphologique du bloc et ses différences d'épaisseur, son poids ne peut être qu'approximatif : environ 300 kg. Les deux faces principales renvoient à une face d'affleurement opposée à une face d'arrachement.

La face d'affleurement est marquée en son centre par une large cuvette d'érosion naturelle (fig. 24 et 25). Il s'agit d'une forme d'érosion « prémégalithique », installée en contexte d'affleurement, préalablement à l'acquisition du bloc. Cette face d'affleurement voit la présence de nombreux autres micromodèles d'érosion dont certains sont tronqués par une large cassure. Cette cassure forme l'un des bords du monolithe et pose la question de son origine anthropique. La partie haute de la face d'affleurement est ponctuée de départs de matière avec une patine ancienne.

La face d'arrachement voit l'alternance de dépressions naturelles et de départs de matière anciens (fig. 24 et 25). Ces arrachements anciens ont une patine alors que les départs de matières récents (pelle mécanique ou pratiques agricoles ?) en sont dépourvus. La forme très plane des départs de matière par rapport à la forme courbe et érodée des dépressions ne laisse guère de doute sur leur caractère anthropique. Les dépressions érodées semblent correspondre aux parties de la roche déjà détachées du substrat par l'érosion au moment de l'acquisition du bloc. Enfin, cette face d'arrachement montre une trace longiligne de 3 cm de long et 0,2 cm

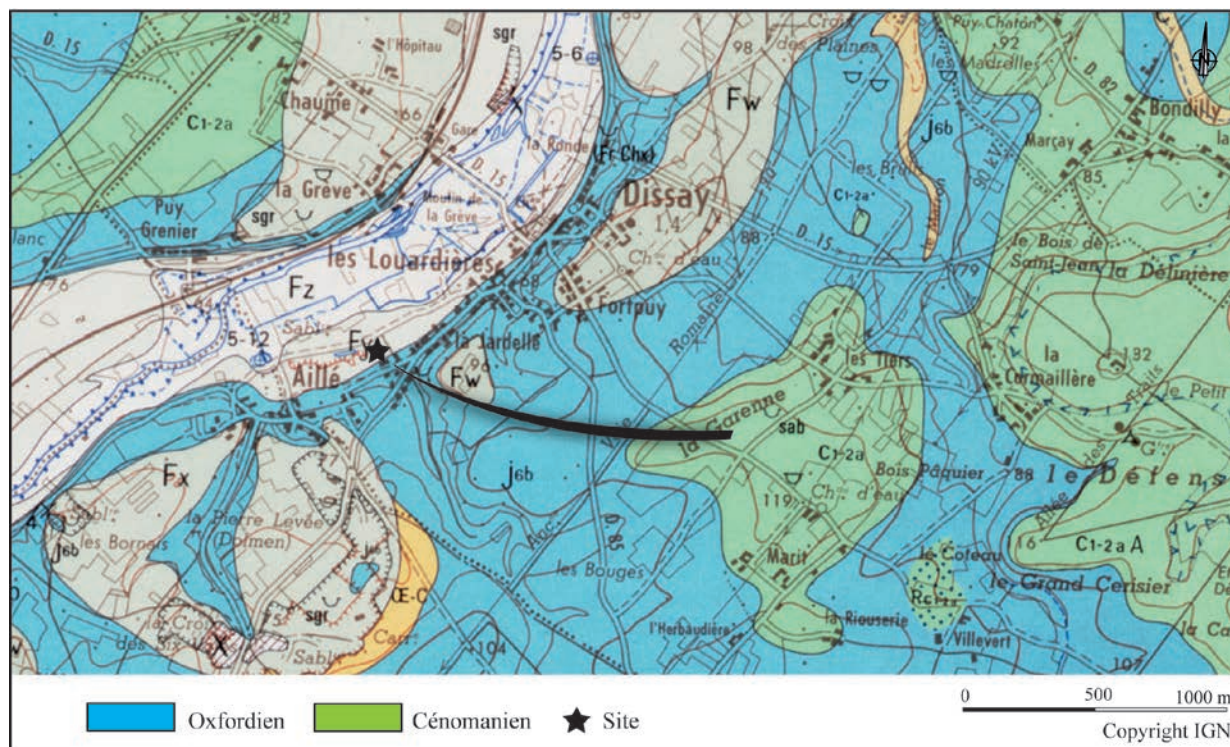


Fig. 23 - Origine géographique possible du monolithe à partir d'un extrait de la carte géologique au 1 : 50 000 (Bourgeuil *et al.*, 2000) (DAO : J. Rousseau).

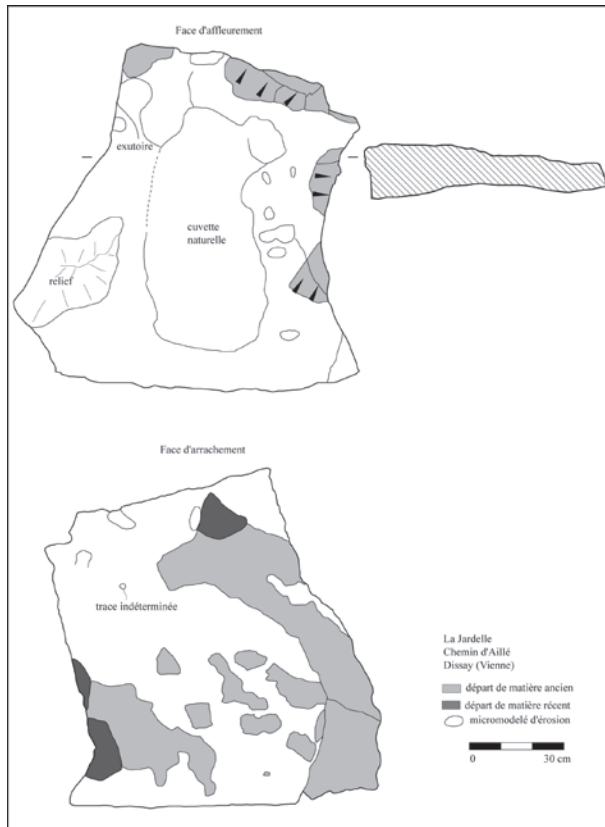


Fig. 24 - Relevé du monolithe du monument F (DAO : E. Mens).

de large, d'origine indéterminée (fig. 24). L'un des petits côtés montre de nombreux départs de matière anciens. Ces départs de matière ont une patine et leur dimension est pluri centimétrique. Ils sont à l'origine de l'amincissement du bloc dans sa partie centrale.

III-2-3 – Description des petites « stèles »

Un bloc en calcaire a été découvert couché en surface d'une section du fossé périphérique du monument F (st.101, carrés G4-F4) (fig. 17). Il mesure 83 x 35 cm et 16 cm d'épaisseur et montre une face d'affleurement opposée à une face d'arrachement. Cette face d'arrachement est très probablement naturelle, comme en témoigne la morphologie courbe de la jonction des deux faces principales. Il s'agit par conséquent d'un bloc « volant ».

Un autre bloc rencontré dans l'empierrement du tumulus résiduel du monument F (carré D6) est fusiforme, d'environ 35 cm de long et constitué très probablement d'un grès cénomanien (fig. 21). Les affleurements de ce grès sont visibles au sud-est du bourg de Dissay, soit à un peu plus d'un kilomètre du site. Les deux faces principales sont formées par une face d'affleurement opposée à une face d'arrachement. Il est cependant difficile de déterminer la nature anthropique ou érosive de cette face d'arrachement.



Fig. 25 - Faces d'affleurement et d'arrachement du monolithe du monument F (photos et DAO : E. Mens).

III-2-4 – Synthèse sur le monolithe

Un certain nombre d'éléments plaident pour que le monolithe soit le fruit d'un travail d'extraction, alors que d'autres éléments montrent que le bloc était déjà en partie déconnecté du substrat.

Les faits qui plaident en faveur d'une extraction sont essentiellement situés sur la face d'arrachement et sur un des petits côtés. Ainsi, les nombreux départs de matière anciens inscrits sur la face d'arrachement sont très vraisemblablement le fruit d'une intervention anthropique (fig. 24). La partie haute de la face d'affleurement montre également de nombreux départs de matière, mais leur lien avec un travail d'extraction n'est pas assuré, il peut également s'agir d'un travail de mise en forme (fig. 24).

Les éléments qui plaident en faveur d'un détachement partiel du bloc avant l'intervention humaine sont inscrits sur la face d'arrachement. A cet endroit, on voit très bien l'alternance des dépressions érodées et des faces d'arrachement (fig. 24 et 25). Ces dépressions

renvoient à des creusements naturels que l'on observe très bien sur les affleurements cénomaniens du Bois de la Garenne.

L'opération d'extraction a consisté à prolonger le travail de « sape » naturel effectué par l'érosion. Sur la face d'arrachement, on peut considérer qu'environ 40 % du travail était déjà fait par l'érosion. L'hypothèse d'un bloc en partie détaché est confirmée par la présence de micromodèles d'érosion dans la partie supérieure de la face d'arrachement. Alors que ces derniers sont absents de la zone inférieure, à l'endroit ou au contraire les départs de matière sont les plus nombreux.

En conclusion, le monolithe de Dissay est le fruit d'un travail d'extraction. Ce travail a été effectué dans les étages supérieurs d'un affleurement en grès, là où les micromodèles d'érosion ont commencé un travail de « sape » horizontal. Ce travail de « sape » a été poursuivi par les carriers en détachant les parties encore engagées dans le substrat. Il en découle une face d'arrachement où alternent des départs de matière et des dépressions érodées, ces dernières étant les reliquats des micromodèles d'érosion. Ce mode d'extraction a été observé récemment sur la table de couverture du dolmen de Chantebrault 4 (Saint-Laon, Vienne) constituée d'un grès Eocène.

En l'état actuel des prospections, le monolithe provient très probablement des affleurements en grès cénomaniens du bois de la Garenne à Dissay, soit un transport d'un peu plus d'un kilomètre. Quelque soit la période d'utilisation du bloc durant le Néolithique, le transport n'aura pas posé de problème majeur puisque le monolithe pèse environ 300 kg.

Faut-il envisager la même provenance pour les monolithes découverts par J.-P. Pautreau lors de ses campagnes de fouilles programmées (Pautreau, 1996 et 1998) ? Pour le chicot mégalithique (structure n° 25 de l'enclos n° 16), le fouilleur n'indique pas la nature de la roche mais sa provenance du « plateau voisin » (Pautreau, 1996 : p. 26), ce qui pourrait correspondre aux affleurements de la Garenne. La même hypothèse peut être posée pour les blocs de la chambre sépulcrale (structure n° 69) de l'enclos n° 1 constituée de dalles « affleurant » sur le plateau voisin. Une mise en forme probable de ces pierres est d'ailleurs visible sur les clichés de l'époque (Pautreau, 1998 : fig. 18). Suite à toutes ces observations, la présence d'une carrière néolithique dans le grès cénomaniens du secteur du Bois de la Garenne doit être envisagée.

III-3 – Les restes humains (J. Rouquet)

III-3-1 – Les objectifs et les méthodes de l'étude d'une crémation

Les objectifs et les méthodes de l'étude des crémations sont assez différents de ceux des inhumations. Du fait des déformations et de l'importante fragmentation des

ossements soumis à une chaleur intense, l'étude biologique des sujets incinérés est extrêmement limitée. La détermination de l'âge n'est que très approximative et se limite à une distribution en grandes catégories d'immature ou d'adulte (Duday, 2005). Le sexe n'est qu'exceptionnellement diagnostiqué et les pathologies rarement observées. En revanche, l'étude des crémations peut fournir nombre d'informations sur le déroulement même de cette pratique, depuis l'élaboration du bûcher, jusqu'au devenir des restes du défunt. Les procédés mis en œuvre pour la fouille et l'analyse de ces structures se sont conformés aux méthodes élaborées par H. Duday pour l'étude des sépultures à crémation (Duday *et al.*, 2000).

Les vestiges du monument F trahissent une histoire assez particulière. Ils se présentent comme les restes d'une structure vraisemblablement mégalithique au sein de laquelle un épandage d'ossements, pour la plupart humains, de densité variable, porte les marques d'une exposition à la chaleur d'intensité elle aussi variable. De fait, les restes osseux mis au jour dans cette structure présentent une gradation de leur état allant de non brûlé à soumis à une intense combustion. La fragmentation très importante de ces vestiges ayant conduit à la perte irrémédiable de la quasi-totalité des informations biologiques qu'ils étaient susceptibles de nous livrer, l'étude anthropologique n'a eu pour seul objectif que la compréhension de l'organisation de ce tumulus et des pratiques dont il a été le cadre. Pour ce faire, nous nous sommes attachés à étudier les aspects suivants : la répartition spatiale des ossements, leur niveau de combustion, la proportion brûlés « frais »/brûlés « secs », le nombre d'individus concernés ainsi qu'une estimation de leur âge au décès, la représentation des différentes régions anatomiques, et, pour finir, l'existence d'éventuels remontages entre les pièces osseuses issues du tumulus-cromlech et celles découvertes à l'intérieur d'une fosse (St 48) situé au centre d'un enclos quadrangulaire de type *Langgräben* daté par son mobilier du Bronze final IIIb (Rousseau, 2013).

III-3-2 – Des méthodes de fouille et d'étude adaptées

Nous l'avons dit, l'ensemble des ossements mis au jour dans cette structure présentait une très grande fragmentation. Cette fragmentation, qui trouve son explication dans l'histoire mouvementée de ce tumulus, attestée par des traces manifestes (arrachement et basculement des orthostates notamment), a rendu inutile toute tentative d'étude des inhumations selon les méthodes classiques. En revanche, les similitudes morphologiques du monument F avec un dépôt de crémation étaient évidentes : désorganisation apparente des vestiges, altération par le feu à divers degrés et fragmentation excessive. Dans ces conditions il nous est apparu qu'un traitement s'inspirant des méthodes d'études des crémations serait le plus adapté pour rendre compte des caractéristiques de cet ensemble.

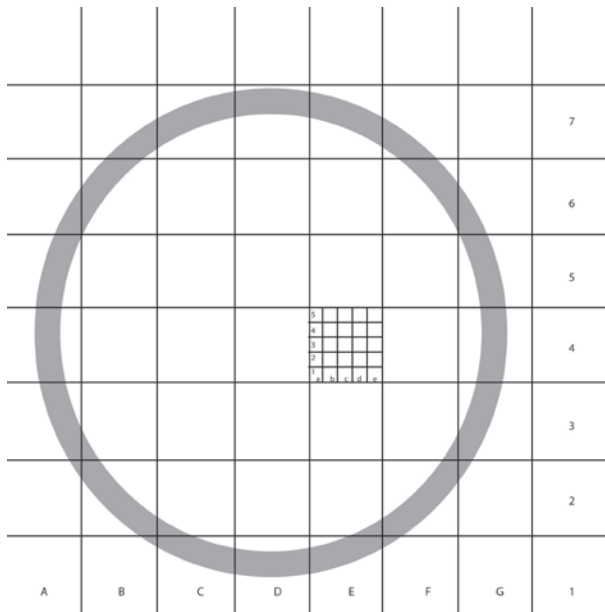


Fig. 26 - Schéma de l'organisation des carroyages sur le monument F (DAO : J. Rouquet).

Un carroyage a donc été superposé à la structure. Composé de quarante neuf carrés d'un mètre de côté répartis en sept lignes et sept colonnes dénommées de A à G et de 1 à 7, il devait permettre l'enregistrement de la répartition spatiale des vestiges. Or, la fouille ayant révélé une densité d'ossements très importante dans le carré E4, ce dernier a été subdivisé en vingt cinq carrés de vingt centimètres de côté répartis en cinq lignes et cinq colonnes et dénommés de a à e et de 1 à 5 (fig. 26).

La fouille s'est déroulée en une succession de décapages dont l'épaisseur était conditionnée par la présence et la densité des vestiges. Chacune de ces passes de décapage a été photographiée et des séries d'altitudes ont été prises avant le démontage pour compléter l'enregistrement en trois dimensions des vestiges. Une fois prélevés, les os ont ensuite été lavés puis triés par région anatomique et selon leur exposition à la combustion. Cette phase a probablement constitué l'étape la plus délicate du processus d'étude. En effet, si la distinction entre les os brûlés et non brûlés ne pose, en général, pas de difficulté majeure, il en va parfois différemment pour différencier les os qui ont brûlé à l'état sec de ceux issus de la crémation d'un cadavre frais. Plusieurs études ont ainsi montré que, si de hautes températures peuvent avoir des effets distincts sur des os selon qu'ils sont frais ou secs, l'impact de températures plus basses est beaucoup moins caractéristique suivant le type d'os (Guillon, 1987). Nous avons donc commencé le tri par les fragments portant les traces d'une exposition à de fortes températures, ayant conduit à une coloration blanche, des fragments.

Une fois le classement effectué, il est apparu que toutes les régions anatomiques du corps humain étaient représentées dans ce groupe et que tous les fragments portaient les marques caractéristiques d'une crémation à l'état frais. Ces marques sont l'apparition d'une grande quantité de fissures transversales qui peuvent être assez profondes associées à des fragmentations longitudinales qui peuvent être angulaires, en diagonale, rectiligne ou curviligne (Lenorzer, 2006 : p. 150). De plus, la coloration de ces os est majoritairement blanche avec de rares plages de dégradés gris à bleutés. L'aspect très homogène de cet ensemble de fragments est assez remarquable. En effet, lors de la crémation d'un corps, *a fortiori*, s'il est adulte, les températures sur le bûcher ne sont pas uniformes et il arrive fréquemment que certaines pièces du squelette tombent dans des zones plus froides du foyer et présentent des colorations différentes (brunes ou noires) et des degrés de fragmentation moindres que ceux des pièces situées au cœur du foyer. On peut alors observer des dégradés de couleur sur les pièces imparfaitement brûlées allant du blanc au gris-brun puis au noir. Ce n'était pas le cas ici et l'on peut alors se poser la question d'une éventuelle conduite de la crémation.

Nous avons ensuite trié les ossements peu ou pas brûlés. Les colorations observées pour ce groupe d'os sont dans leur grande majorité limitées au brun ou au noir. La couleur grise reste exceptionnelle et beaucoup de pièces présentent des dégradés indiquant des expositions hétérogènes à la chaleur. Là encore, l'ensemble des régions anatomiques est représenté, mais aucun remontage entre ces os et les os très brûlés n'a pu être repéré.

Bien que l'absence de preuve ne constitue pas la preuve de l'absence, ces arguments nous ont semblé suffisamment pertinents pour décider d'analyser séparément les os peu ou pas brûlés et les os très brûlés, en considérant que ces derniers appartenaient à l'individu incinéré alors que les premiers constituaient les vestiges des premiers occupants du tumulus originel et que, par conséquent, leurs ossements n'avaient été qu'accidentellement soumis à la chaleur.

III-3-3 – Les données des os brûlés frais et leur interprétation

Malgré un épandage à première vue assez large sur la structure, la fouille, puis l'étude de la répartition spatiale des os brûlés frais ont montré une nette concentration de ceux-ci au niveau du carré E4 et de ses environs immédiats (fig. 27). Nous avons également noté au cours des décapages successifs la présence de nombreuses pierres rubéfiées sur place dans ce même secteur. L'association de ces deux éléments semble indiquer que cette zone du tumulus constituait le lieu d'implantation d'un bûcher funéraire ayant intéressé un ou plusieurs individus et non un simple dépôt de résidus de crémation.

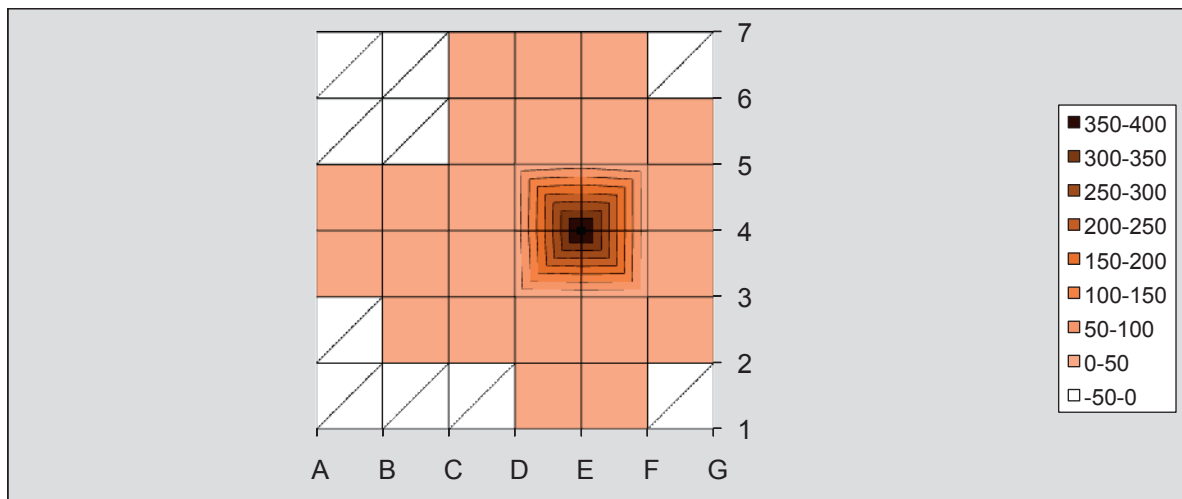


Fig. 27 - Graphique de répartition des ossements brûlés frais au sein du monument F.

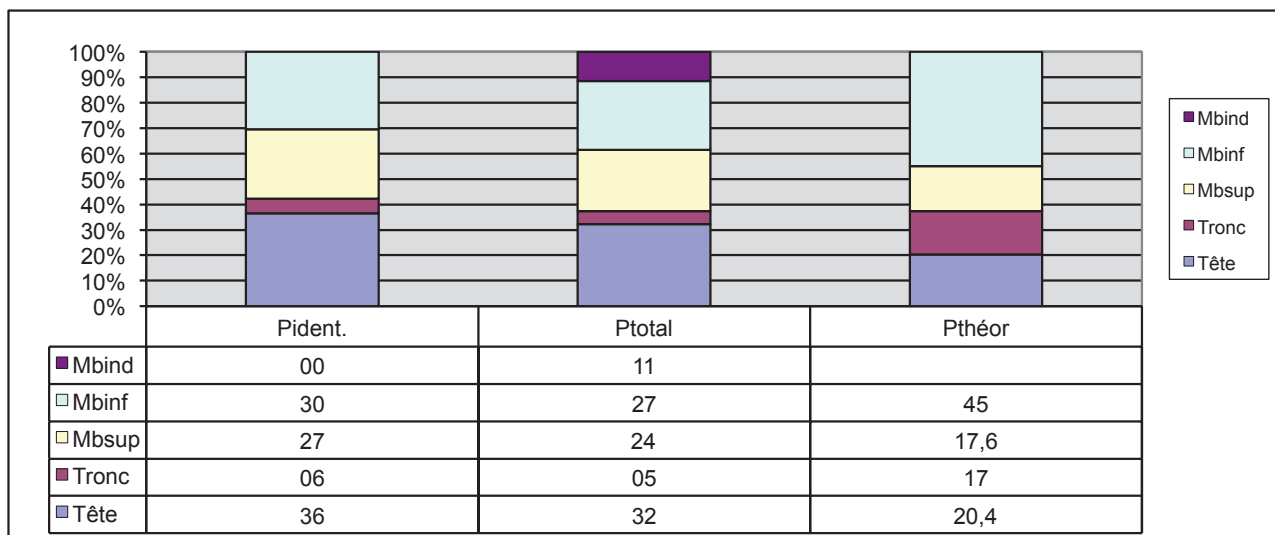


Fig. 28 - Graphique comparatif des données pondérales des os brûlés frais avec les données pondérales théoriques citées par Krogman.

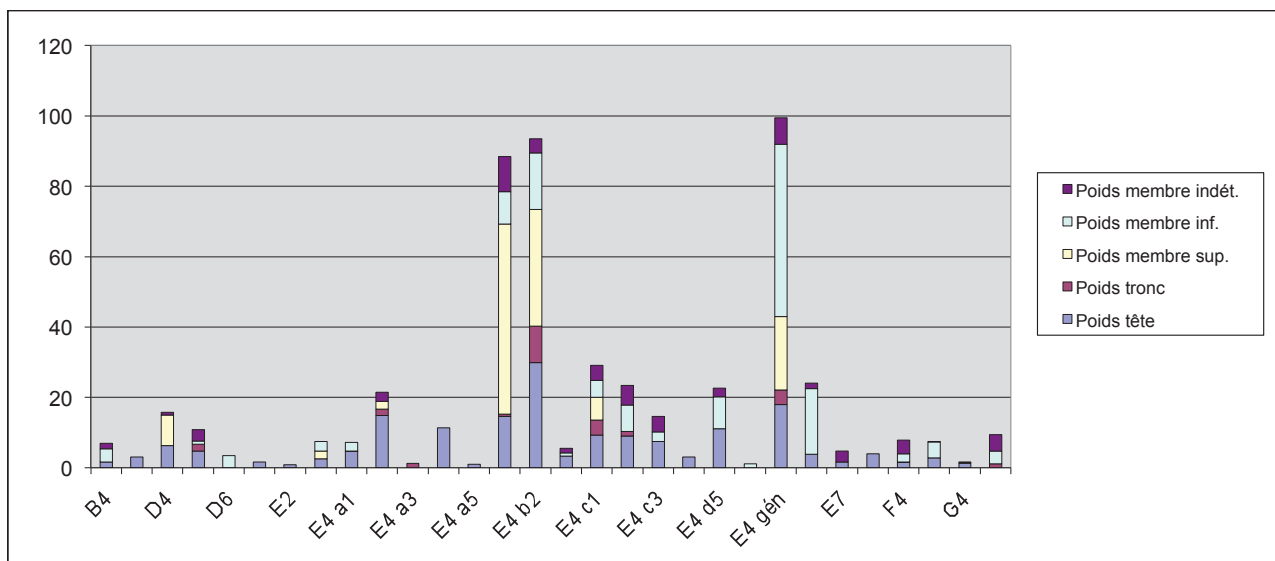


Fig. 29 - Graphique de répartition des os brûlés frais, par régions anatomiques, au sein du monument F.

Le poids total d'ossements livré par cet ensemble est de 532 g ce qui reste inférieur au poids généralement constaté pour le squelette d'un adulte complet incinéré, y compris dans ses valeurs extrêmes. Ce déficit osseux peut s'expliquer par la destruction pure et simple des vestiges à la suite de dégradations, volontaires ou non, d'origine anthropique ou non, subies par la structure et liées notamment à la faible profondeur d'enfouissement des vestiges et à la mise en culture de la parcelle où elle se situe. Mais le déficit peut également résulter du prélèvement volontaire d'une partie des ossements pour des raisons liées à la pratique funéraire. Enfin, une combinaison de ces deux événements peut avoir conduit à la disparition de ces vestiges.

Nous l'avons dit, cet amas osseux comprenait des fragments issus de toutes les régions anatomiques. L'analyse fine des données pondérales devait nous permettre de déceler, s'il y avait lieu, des biais dans leur représentation et tenter ainsi de percevoir les actes éventuels des « officiants » au sein du processus taphonomique.

La pesée après tri des ossements a donné les résultats suivants : le crâne est sur représenté avec un taux de 32,2 %. Le tronc, en revanche, est très nettement sous représenté avec une valeur de 5,1 %. Les membres, quant à eux, ont une représentation globale conforme aux données théoriques avec un taux de 62,3 % (fig. 28). La sous représentation des os du tronc est un phénomène fréquemment observé dans l'étude des crémations, notamment protohistoriques. Les raisons en sont encore mal comprises, mais elles semblent liées au processus même de l'ustion (Duday *et al.*, *op. cit.*). Par conséquent, les différences de représentation par rapport aux valeurs théoriques ne peuvent être interprétées de façon catégorique. Les hypothèses impliquant une conservation différentielle des fragments ayant conduit à une meilleure préservation des os du crâne et des membres et à une importante fragmentation des os plus fragiles du tronc, occasionnant à terme leur disparition, ou bien encore d'un ramassage préférentiel des os du tronc sur le bûcher, au détriment de ceux du crâne, dans un but non défini mais à priori lié aux pratiques funéraires ne peuvent donc être départagées.

L'autre objectif de l'étude des données pondérales corréliées à la répartition spatiale des vestiges, est de tenter d'observer un éventuel agencement de ces derniers, qu'il respecte l'ordre anatomique ou pas. En effet, la mise en évidence d'un respect de l'ordre anatomique des ossements constitue un argument supplémentaire de caractérisation d'un bûcher funéraire et elle peut fournir de précieux renseignements quant à la position du corps sur le bûcher.

A la lecture du graphique ainsi obtenu, il s'avère que cette répartition par régions anatomiques montre un brassage net des différentes parties du corps, aussi bien au sein du carré E4 que sur le reste de la surface du

monument (fig. 29). Tout au plus peut-on remarquer une concentration de certains éléments tels que les membres supérieurs dans le carré E4, ce qui n'a cependant rien de très étonnant dans la mesure où ce carré circonscrit manifestement le centre même de la crémation. Ce constat n'est toutefois pas complètement négatif car ces éléments viennent renforcer l'hypothèse d'une conduite de la combustion, pratique qui, si elle homogénéise l'exposition à la chaleur, amplifie encore la fragmentation osseuse et le brassage des régions anatomiques.

Rappelons que l'ensemble de ces os présentent dans leur grande majorité une coloration blanche avec quelques rares taches grisâtres ou bleutées ce qui est généralement attribué à une exposition prolongée à de hautes températures (supérieures à 650°C). Le stade de maturation des ossements (épaisseurs des corticales diaphysaires, soudure des épiphyses, maturation dentaire) indique qu'ils sont ceux d'un individu adulte. Son sexe n'a pu être déterminé. Au cours du tri, l'identification des pièces osseuses n'a mis en évidence aucun doublet ce qui conduit pour cet amas à proposer un NMI égal à un. Par ailleurs, nous avons recherché des doublets ou des collages entre les pièces du monument F et les fragments d'ossements brûlés mis au jour dans la structure 48 datée du Bronze final, mais cette démarche n'a rien donné. Il ne nous est donc possible, ni d'affirmer que ces ossements appartiennent à un même individu, ni de l'exclure totalement. Tout au plus pourra-t-on opposer la texture des ossements issus de ces deux faits, les os de la structure 48 étant crayeux et laissant un léger dépôt poudreux sur les doigts, alors que ceux du monument F présentent des surfaces lisses et dures, presque cristallines. Cette opposition semble indiquer que les os des deux structures n'ont pas été soumis aux mêmes conditions de crémation et pourraient donc appartenir à deux individus différents. Le résultat d'analyse radiocarbone obtenu sur un os brûlé frais du monument F (*cf.* III-7 et tab. 1) semble par ailleurs conforter cette hypothèse.

III-3-4 – Les données des os non brûlés ou brûlés secs et leur interprétation

Le poids total d'ossements entrant dans ces catégories livré par cet ensemble est de 7916,3 g. Nous sommes ici bien au-dessus du poids constaté pour un individu complet puisque la moyenne des poids totaux d'ossements recueillis après crémation d'un corps humain adulte n'excède pas 3112,8 g (Trotter et Hixon, 1974) et les valeurs constatées au cours des différentes expérimentations n'ont jamais dépassé 5379 g (Bass et Jantz, 2004). Il apparaît donc que ces restes appartiennent à au moins deux individus.

Là encore, toutes les régions anatomiques ont été identifiées. Le crâne est correctement représenté avec 20,3 % du poids total. Le tronc est à nouveau sous représenté avec un taux de 4 % et les membres sont, de fait, sur représentés avec un taux de 75,6 % (fig. 30).

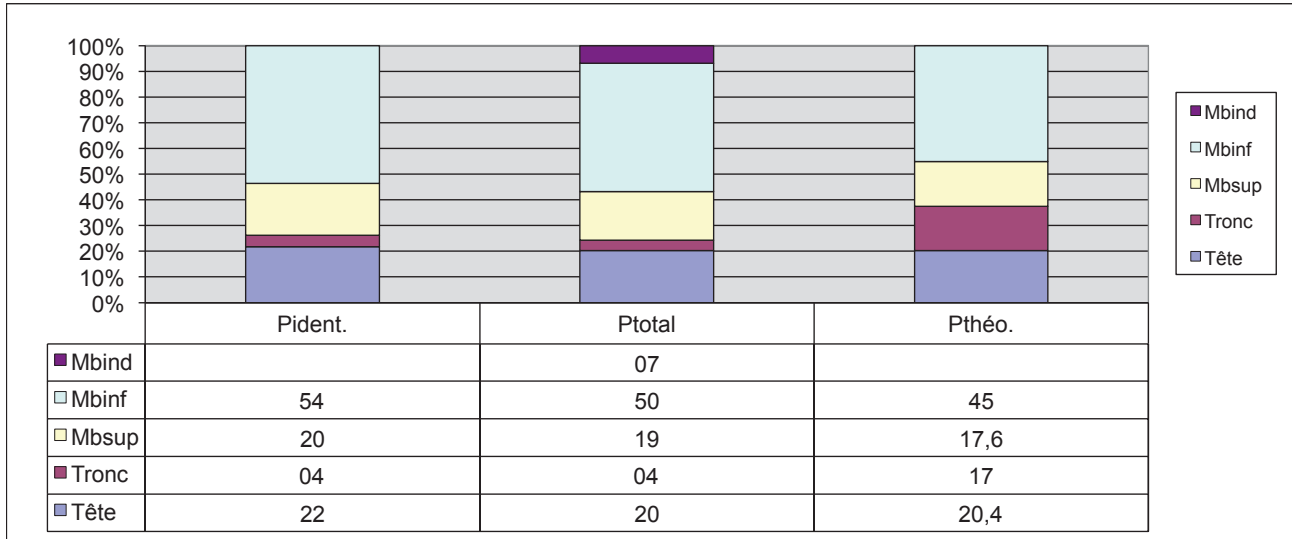


Fig. 30 - Graphique comparatif des données pondérales des os non brûlés et brûlés secs avec les données pondérales théoriques citées par Krogman.

On constate à nouveau une mauvaise représentation des os du tronc. Cependant, dans la mesure où ces vestiges n'ont pas subi de crémation, au sens pratique du terme, ce déficit est, plus probablement, à mettre en relation avec un problème de conservation différentielle plutôt qu'à une conséquence du traitement funéraire. Les os fragiles de la cage thoracique ont vraisemblablement mal supporté les processus taphonomiques qui ont conduit à l'état du site observé à la fouille.

Cette hypothèse est d'autant plus probable que le brassage des ossements, déjà observé pour les os brûlés frais, a également concerné les os non brûlés et brûlés secs (fig. 31). L'étude de la répartition spatiale de ces ossements montre en effet leur présence sur l'ensemble de la structure avec un net regroupement dans le carré E4 et ses environs immédiats, en l'absence de toute

organisation anatomique reconnaissable. Par ailleurs, la pesée des os par décapage dans le carré E4 montre des évolutions similaires qui pourraient indiquer que ce regroupement est postérieur à la crémation puisque les différents types sont mêlés et non superposés d'une quelconque manière (fig. 32).

Les colorations observées vont généralement du brun au noir avec de très rares fragments grisâtres indiquant une exposition aux flammes de faible intensité ou dans des secteurs périphériques du foyer.

La détermination des pièces anatomiques a permis d'estimer le nombre minimal d'individus à neuf : cinq adultes et quatre immatures. Les adultes ont été identifiés par les fragments suivants : le pétreux gauche, l'extrémité distale de l'humérus droit, l'extrémité proximale de l'ulna droite et l'extrémité proximale du

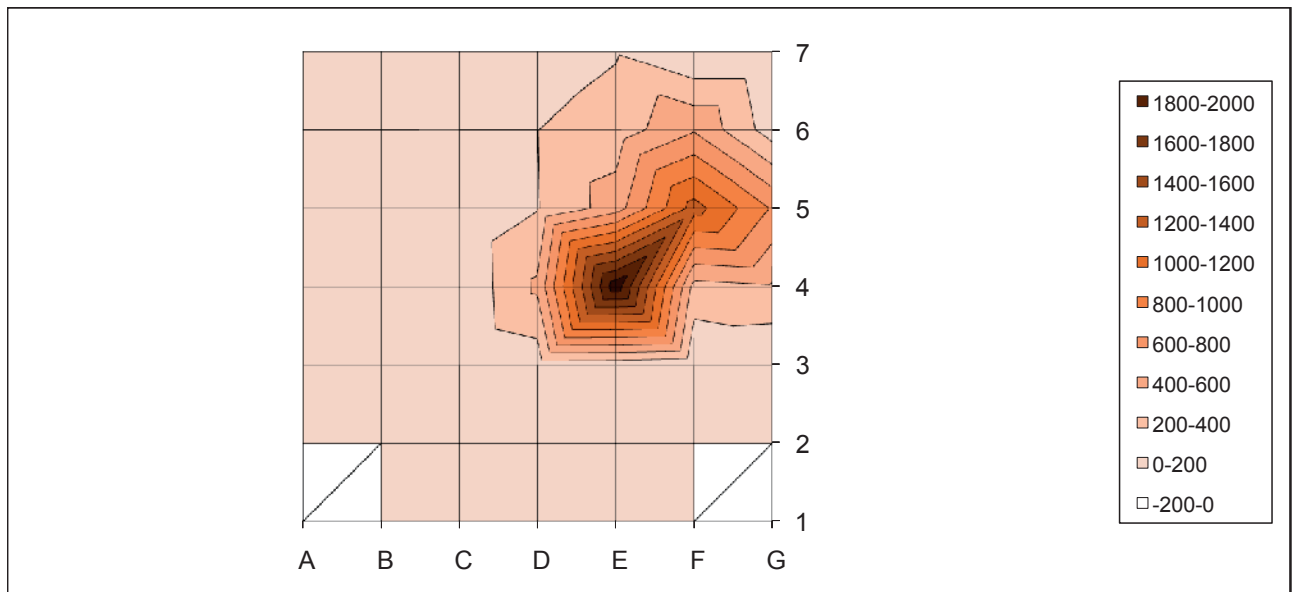


Fig. 31 - Graphique de répartition des ossements non brûlés et brûlés secs au sein du monument F.

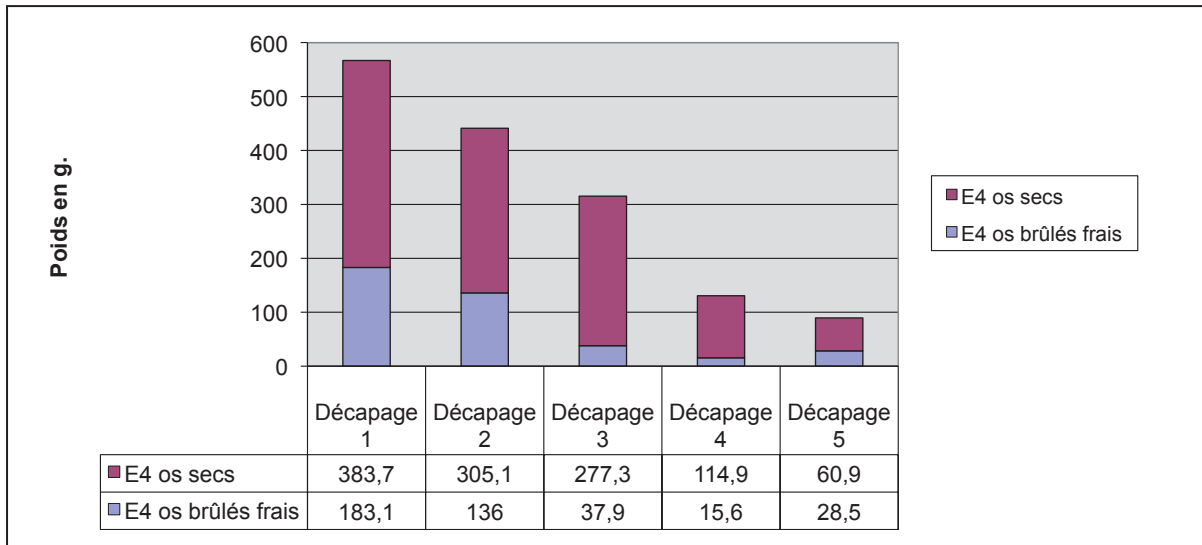


Fig. 32 - Graphique comparatif des quantités d'os brûlés frais et non brûlés ou brûlés secs en fonction des décapages dans le carré E4.

fémur gauche, chacun présent en cinq exemplaires. Les immatures ont été identifiés par la présence d'un fragment de fémur et d'un fragment de crâne appartenant à la classe d'âge 0 an, d'un ischium droit appartenant à la classe d'âge 1-5 ans et des fragments de deux fémurs gauches appartenant à la classe d'âge 5-9 ans. Le poids considérable d'ossements mis au jour augurerait bien de la présence de plusieurs individus dans la structure. Cependant, le nombre de sujets fournis par l'identification des pièces osseuses est supérieur à ce que laissent présager les données pondérales. Nous avons d'ailleurs constaté l'absence notable de certains éléments (notamment les symétriques de certaines grosses pièces telles qu'humérus, fémurs ou tibias) indiquant que des portions de ces squelettes ont disparu. On peut supposer que la ruine du tumulus et sa

réutilisation ne sont pas étrangères à cet état de fait. Aucune autre donnée d'ordre biologique n'a pu être extraite de l'observation de ces restes.

III-3-5 – Synthèse

Au final, il s'avère que le monument F a connu deux phases d'utilisation distinctes pour ce qui concerne les pratiques funéraires. La première de ces phases a vu le dépôt d'au moins neuf individus dont cinq adultes et quatre enfants d'un âge inférieur à dix ans. Ces corps ont été déposés selon une chronologie et des pratiques qui nous demeurent inaccessibles mais que l'on peut imaginer assez proches de celles observées pour les tumulus voisins fouillés par J.-P. Pautreau (Pautreau *et al.*, 2003, 2004). Dans un deuxième temps, après la ruine, volontaire ou non du tumulus, un bûcher

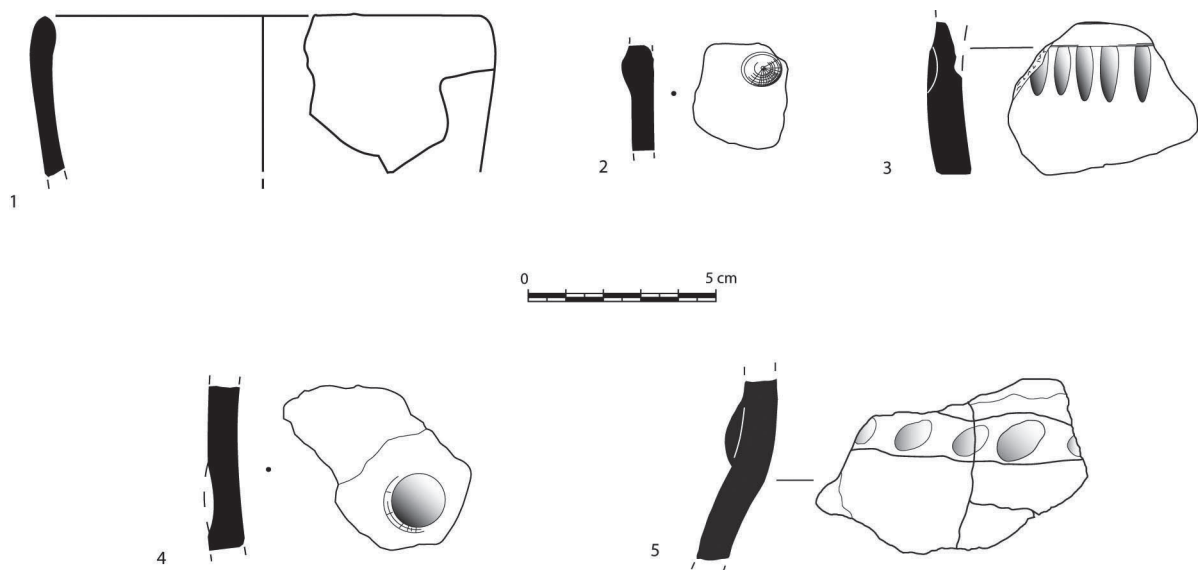


Fig. 33 - Mobilier céramique du monument F (dessins : n° 1-4 d'après J. Rousseau ; n° 5 d'après Ch. Maitay).

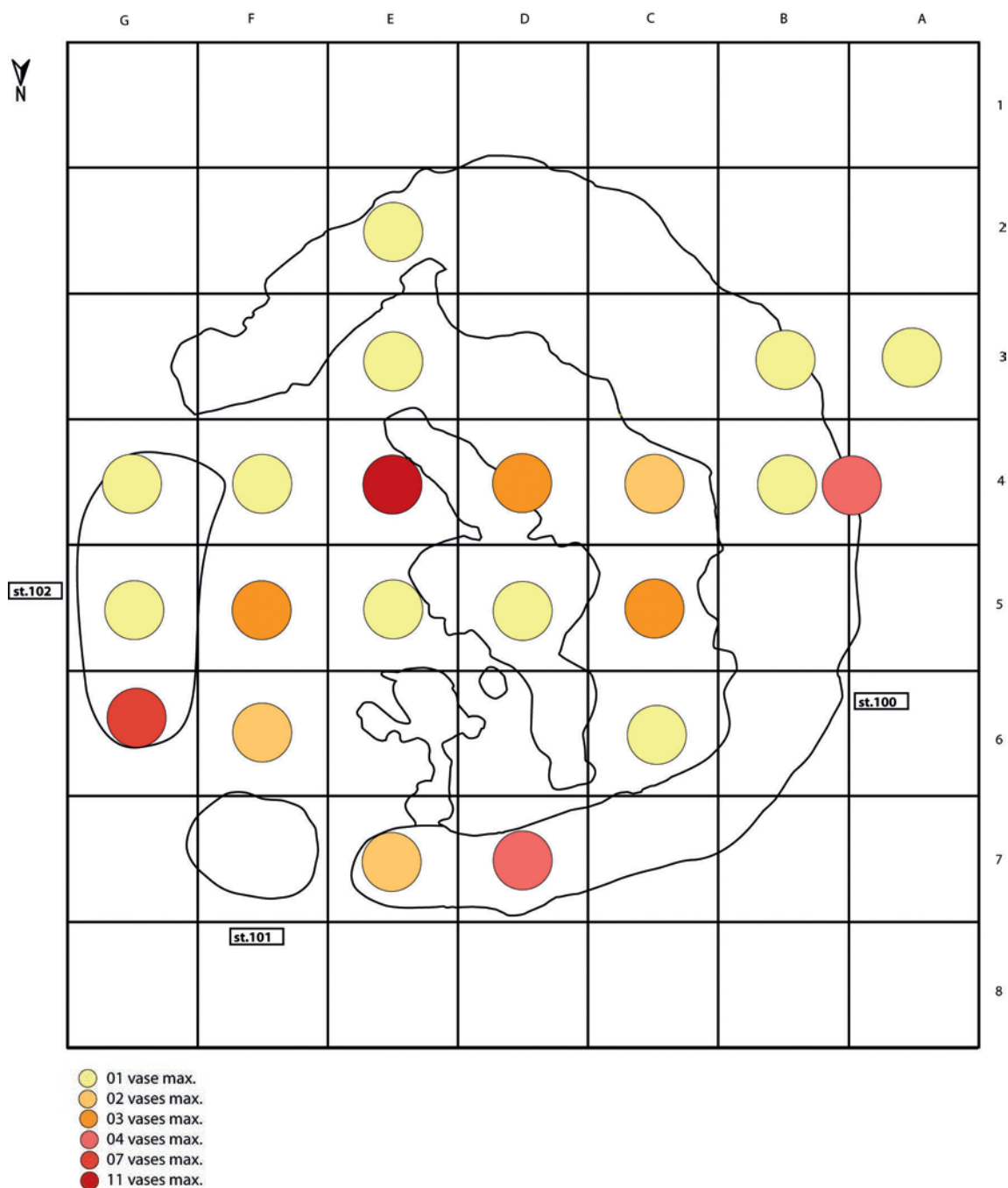


Fig. 34 - Répartition du mobilier céramique (pré-protohistorique) dans le monument F (DAO : J. Rousseau).

funéraire a été installé sur la structure approximativement au niveau du carré E4 comme l'indique la présence de plusieurs pierres rubéfiées en place. Cette crémation n'a, *a priori*, concerné qu'un seul individu. Cependant, par une volonté manifeste des officiants, attestée par un regroupement des vestiges osseux dans le carré E4 et ses abords immédiats, la grande majorité des ossements des premiers occupants du tumulus-cromlech ont également été exposés à la combustion. Si la portée rituelle de cet acte nous échappe, l'intention d'associer les restes de ces premiers occupants à cette crémation est, elle, indéniable.

On notera pour finir qu'une partie des ossements de l'individu incinéré ont disparu et que, si cette disparition a été occasionnée par le prélèvement de ces restes sur le bûcher, aucun lieu de dépôt secondaire pouvant être relié à cette crémation n'a été découvert.

III-4 – Le mobilier céramique

Le nombre de tessons collectés dans le monument F s'élève à 58 pour un maximum de 52 vases. Le poids total est de 630 g avec près de 100 g pour les seuls restes de poteries médiévales, voire modernes.

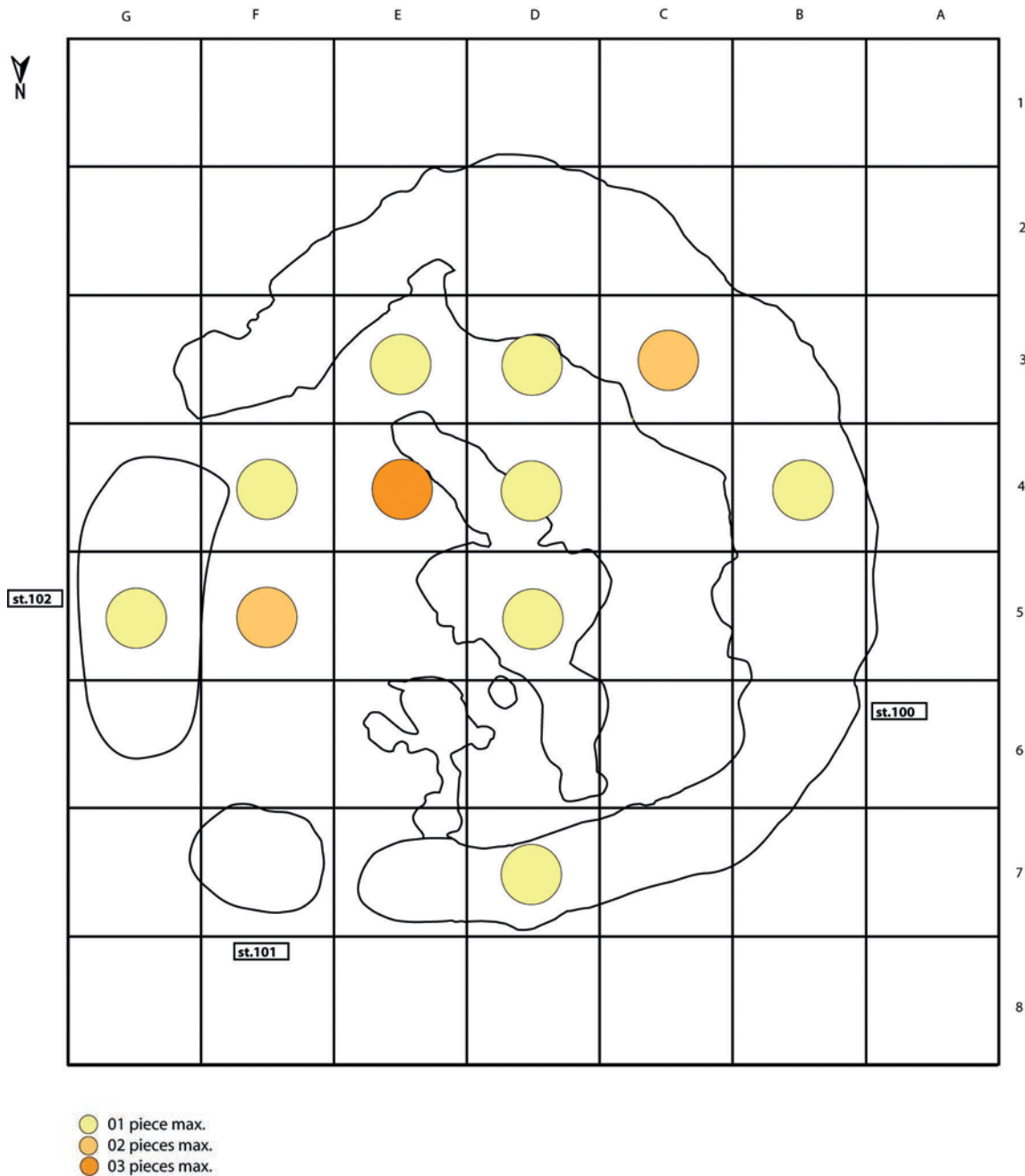


Fig. 35 - Répartition de l'industrie lithique dans le monument F (DAO : J. Rousseau).

Une fois isolés les céramiques tournées et les quelques éléments caractéristiques, il ne subsiste finalement que des tessons difficilement exploitables pour une attribution chronologique précise, faute de posséder des caractères bien spécifiques. A nos yeux, ils peuvent être tout aussi bien néolithiques que protohistoriques pour près d'une quarantaine d'entre eux.

Sept tessons se rapportent à la Protohistoire, peut-être plutôt au Bronze final pour deux exemplaires. Le premier appartient à un reste de vase dont la jonction entre la panse et le col est ornée d'un cordon plastique ponctué d'enfoncements digités (fig. 33, n° 5). Sa pâte

est argileuse, non calcaire, de texture semi-grossière, contenant de nombreuses inclusions siliceuses hétérométriques. Il a été cuit en atmosphère réductrice. Le second exemplaire est décoré d'une suite d'impressions sub-triangulaires (1,5 cm de long et pointe vers le bas), juste au-dessous d'un léger épaulement (fig. 33, n° 3). De couleur brun-rouge en surfaces et noire au cœur, il présente un dégraissant de quartz.

Un vase à bord droit et à lèvre amincie, de 11,5 cm de diamètre à l'ouverture, pourrait être néolithique tout comme un tesson caractérisé par un petit bouton appliqué (fig. 33, n° 1 et 2). Le premier, de couleur brun



Fig. 36 - Poignard brûlé provenant du carré E4 (bûcher funéraire) du monument F (photo : J. Rouquet).

rouge en surface et noir au cœur de la tranche, a été réalisé à partir d'une argile alluviale à grains de quartz émoussés. Y fut ajouté de la chamotte. Le second, noir sur la paroi extérieure et brun rouge sur la face interne, se compose d'une pâte à particules de quartz associées à des inclusions calcaires.

Le mobilier céramique, au même titre que l'industrie lithique, se répartit aussi bien dans l'aire enclose qu'à hauteur des tronçons du fossé périphérique (fig. 34 et 35). Un tesson a toutefois été collecté à l'extérieur de ce dernier, côté ouest (carré A3). On notera une plus forte densité de céramiques dans le carré E4 qui semble correspondre au centre de la crémation. Ceci s'explique soit parce qu'une grande partie du mobilier céramique est de même chronologie que la mise en place du bûcher, soit parce qu'il y a eu regroupement de vestiges plus anciens ou soit, encore, que la crémation fut installée sur le dépôt funéraire primaire (avec, de surcroît, de nouvelles offrandes et, par conséquent, un mélange de poteries non contemporaines).

III-5 – L'industrie lithique

III-5-1 – Catalogue descriptif (B. Billy)

La fouille du monument F a permis de collecter une petite série lithique composée de 32 artefacts dont 14 outils, entiers ou fragmentés, soit plus de la moitié du corpus. D'une manière générale, l'état de conservation des différentes pièces est médiocre. Les états de surfaces sont variables avec des patines allant du simple voile à une désilicification avancée, plusieurs pièces sont brûlées et le taux de fracturation est important. En effet, les cassures sont nombreuses de sorte que peu de pièces sont complètes ; de même plusieurs pièces portent des concrétions carbonatées sur l'une au moins des deux faces. Ces accidents empêchent bien souvent la lecture des caractères technologiques.

L'industrie lithique provient soit de l'aire enclose, particulièrement au contact du bûcher funéraire ou en périphérie, soit en surface du fossé st.100 (fig. 13 et 14). Beaucoup de ces pièces, pour ne pas dire l'intégralité, ont été remaniées. Elles l'ont été, pour certaines d'entre-elles, avec la mise en place du bûcher comme l'attestent les traces de feu sur trois lames, un poignard (fig. 36) et un percuteur. Leur dispersion a néanmoins pu se poursuivre avec les nombreux bouleversements qu'a connus le monument.

L'outillage se compose de lames retouchées, de poignards, d'une armature de flèche, de haches polies et d'un outil indéterminé.

Sept lames retouchées ont été récoltées, la moitié d'entre elles n'étant représentées que par un simple fragment. Elles présentent des états de surface variables mais sont toutes à minima patinées. Il s'agit, à l'exception d'une lame courte, de lame de plein débitage ; les plages corticales sont donc absentes. Elles présentent presque toujours une fracture, souvent distale. Il est difficile de s'exprimer sur le moment au cours duquel est survenu cette cassure, à l'exception de l'une d'entre-elles présentant une cassure fraîche.

Plusieurs exemplaires ne sont représentés que par un fragment mésial. Ces lames ont subi l'action du feu et il n'est plus possible de se prononcer sur les caractères technologiques et morphologiques des supports utilisés pour la confection de ces outils. Seuls les produits laminaires entiers permettent de documenter ces caractères. Notons également que différents modes de débitages ont été mis en œuvre. La plupart des supports laminaires, à l'exception d'une pièce, n'ont pas été tirés de nucléus à livre de beurre.

Les lames sont aménagées sur des supports de taille modeste. Deux gabarits sont identifiés. Deux lames appartiennent à un module dont les dimensions sont comprises entre 140 mm de longueur max., 45 mm de largeur et inférieure à 10 mm d'épaisseur. Le débitage est bipolaire et les talons sont dièdres, peu proéminents et sans esquille. Les profils sont sensiblement différents. L'une d'elle (fig. 37, n° 1), de plein débitage, porte les négatifs d'enlèvements bipolaires. Elle présente une section trapézoïdale et le talon est bien centré par rapport à l'axe des nervures. Elle affiche un profil légèrement torse. L'autre lame (fig. 38, n° 2) est aménagée sur une lame de plein débitage, unipolaire. Elle provient d'un nucléus prismatique. Elle présente une section trapézoïdale et montre un profil courbe ainsi que des ondulations d'amplitude variable qui se développent en partie distale. Cette irrégularité du profil et les accidents distaux sont probablement liés tant à la matière qu'à un débitage « maladroit » (frappe mal maîtrisée).

Une lame appointée est réalisée sur un support laminaire bipolaire de plein débitage et tirée d'un nucléus à livre de beurre (fig. 37, n° 2). Elle présente une section irrégulière (triangulaire à trapézoïdale),

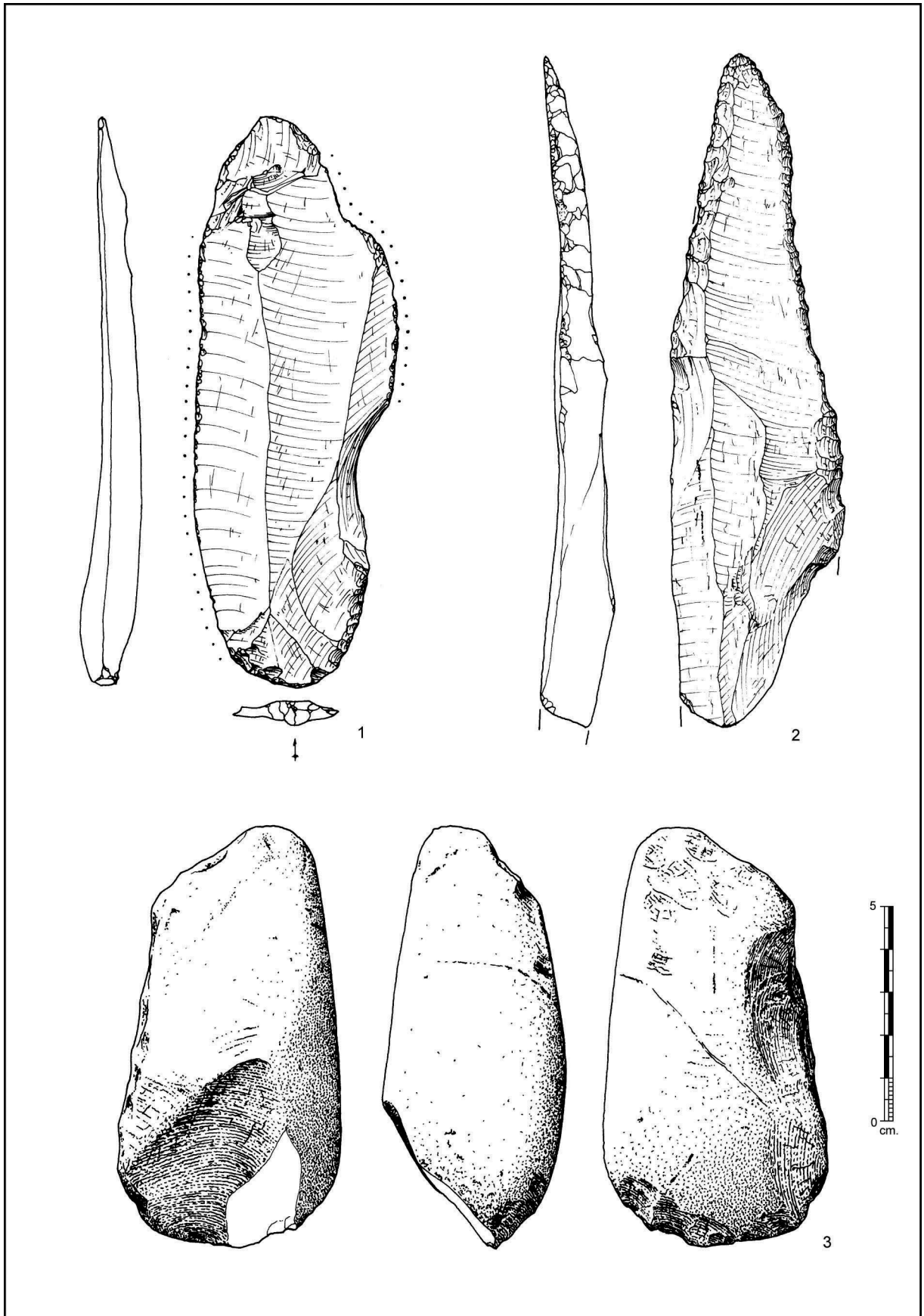


Fig. 37 - Industrie lithique du monument F (dessins : Ph. Forré) ; n° 1-2 : lames retouchées ; n° 3 : hache polie.

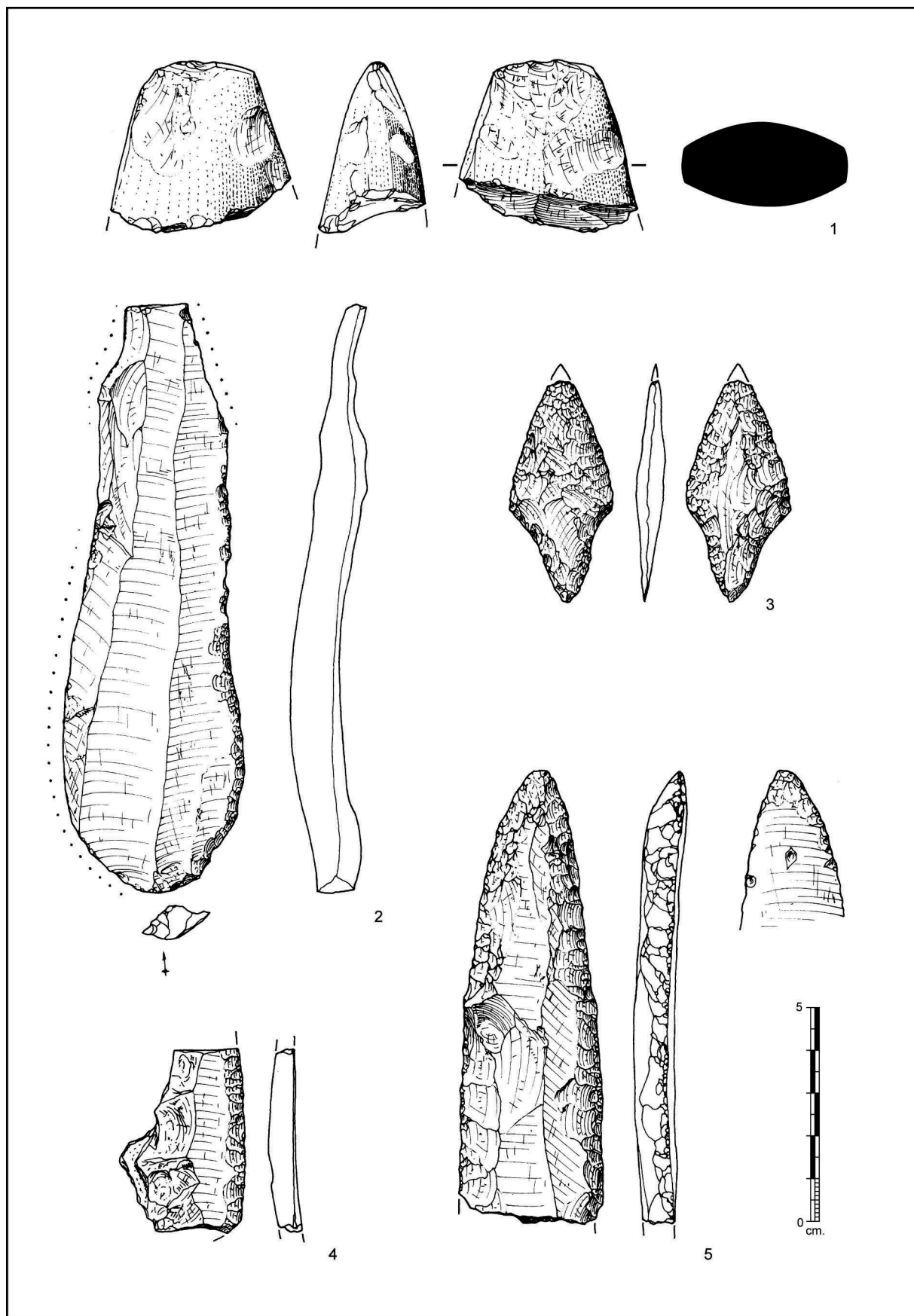


Fig. 38 - Industrie lithique du monument F (dessins : Ph. Forré) ; n° 1 : talon de hache polie ; n° 2 : lame retouchée ; n° 3 : armature foliacée losangique à pédoncule ; n° 4 : fragment de lame retouchée ; n° 5 : poignard.

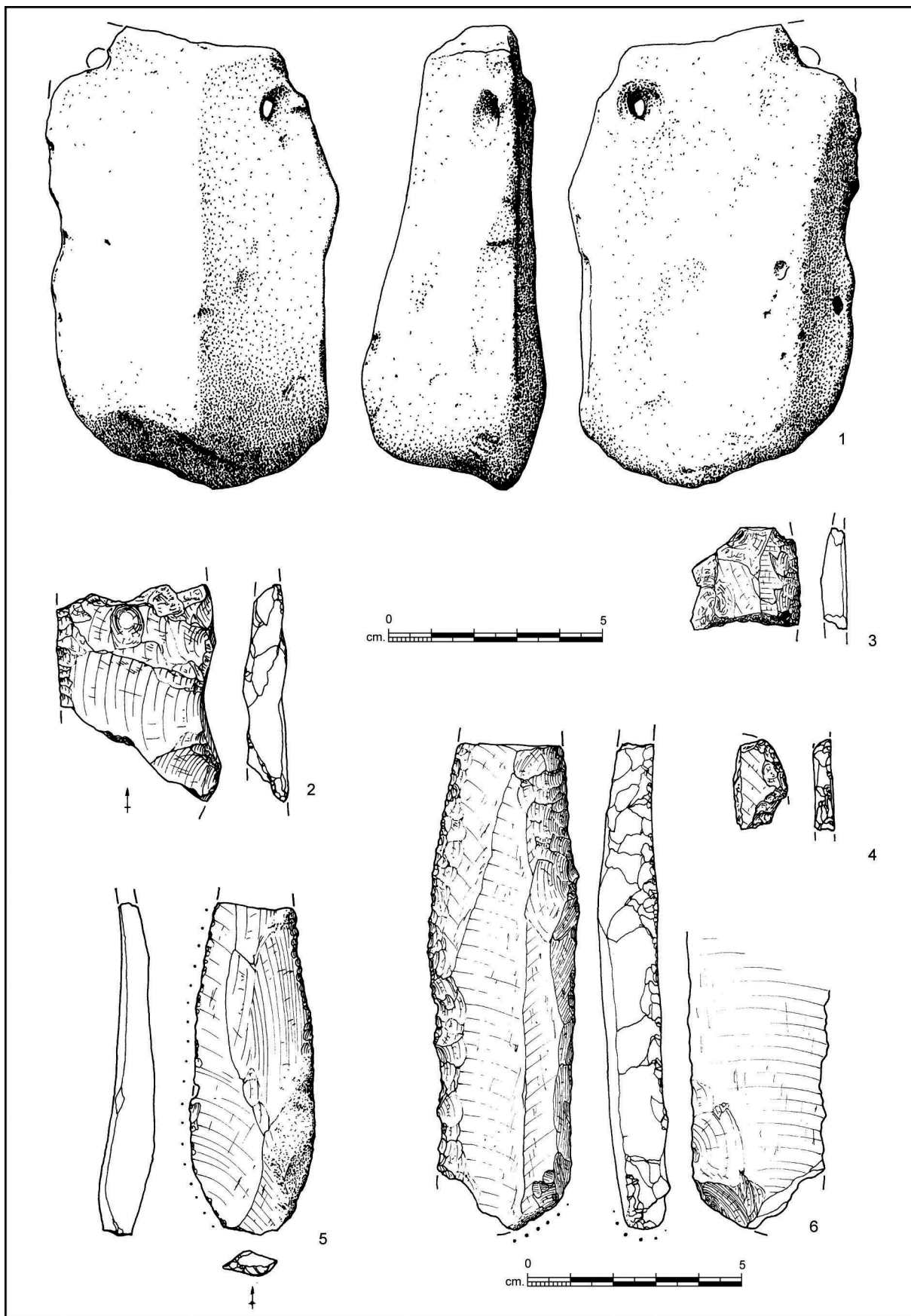


Fig. 39 - Industrie lithique du monument F (dessins : Ph. Forré) ; n° 1 : polissoir ; n° 2-3 : fragments de lames retouchées ; n° 4 : éclat laminaire ; n° 5 : lame retouchée ; n° 6 : fragment de poignard.

ce qui en fait probablement une lame de second choix. Il s'agit d'une lame rebroussée, la partie active étant aménagée sur l'extrémité distale en rétrécissant progressivement la largeur du support. Par conséquent, la morphologie globale donne l'impression d'une partie propre à l'emmanchement. Cependant, les dissymétries du profil et de la section plaident difficilement pour la réalisation d'un poignard. Les retouches des deux bords sont directes, continues et rectilignes, courtes et rasantes.

Une autre lame (fig. 39, n° 5) est de dimensions plus réduites. De longueur inférieure à 80 mm (mais elle est cassée dans sa partie distale), sa largeur n'excède pas 36 mm et son épaisseur varie de 5 à 10 mm. Le profil est rectiligne, le talon dièdre et, comme sur les lames précédentes, peu proéminent. La retouche (la lame est affectée par un esquillement du bord gauche lié à l'utilisation du tranchant) est toujours directe, courte et rasante. Les stigmates laissés sur le bulbe plaident en faveur d'une percussion à la pierre tendre.

Enfin, on mentionnera des fragments de lames peu épaisses (fig. 39, n° 2 ; fig. 39, n° 3 ; fig. 38, n° 4), brûlées pour deux d'entre-elles. Il n'est pas exclu que certaines pièces fragmentées appartiennent à des poignards. L'une d'elles est un produit d'entretien de nucléus (fig. 39, n° 2).

Il existe assurément deux poignards. Le premier poignard (fig. 38, n° 5), entier, est brûlé et légèrement altéré par des cupules thermiques. En raison de l'état de surface de cette pièce, il est difficile de réaliser une lecture technologique. On pourra néanmoins remarquer qu'il s'agit d'une lame de section trapézoïdale et présentant un profil légèrement courbe résultant d'un réaménagement de la convexité entre deux phases de débitage de lames antérieures. C'est une lame unipolaire, de plein débitage et de premier choix provenant d'un nucléus à livre de beurre. Nous sommes tentés de rapprocher cet exemplaire du type 2 C de la typologie présentant les principaux poignards dans les productions pressigniennes (Ihuel, 2011). Il s'agit d'une languette en V effilée, peu épaisse (< 10 mm), aux retouches directes continues, rectilignes longues et semi-abrupte. L'extrémité porte également des retouches indirectes.

Le second poignard (fig. 39, n° 6) est fragmenté. Les deux extrémités présentent des cassures fraîches occasionnées lors de la fouille. La partie conservée correspond à un fragment mésial de lame épaisse et peu large tirée d'un nucléus à livre de beurre. Elle présente une section globalement triangulaire et son profil est rectiligne. Les bords, pour ce qu'il nous est permis d'observer, sont réguliers et symétriques. Le bord droit porte les négatifs d'enlèvements (épannelage). La retouche est directe, continue et rectiligne. Elle est abrupte sur le bord gauche ; elle est semi-abrupte et écailleuse sur le bord droit. La forme de cette pièce évoque elle aussi les poignards de type 2 de la typologie

citée précédemment. On observe une absence de talon (volontaire ou accidentel ?). Pour cet exemplaire, une réutilisation en briquet est envisagée.

Une seule armature de flèche a été collectée. Elle est à pédoncule et ailerons naissants (fig. 38, n° 3). Cette pièce est complète et ne présente qu'un léger manque au niveau de la partie apicale. Les deux faces sont planes et résultent de retouches bifaciales. Ces retouches sont continues, rectilignes, rasantes et totalement couvrantes. Cette armature, d'un poids de 6 grammes, mesure 51 mm de long et 24 mm de large. Elle provient de l'empierrement central.

Deux exemplaires de haches polies ont été collectés au sein de l'empierrement central. Aucun de ces exemplaires n'est complet. Pour autant, ces deux pièces sont des outils finis : il ne s'agit ni d'ébauche ni de pièce en cours de polissage.

Un premier individu n'est représenté que par un talon (fig. 38, n° 1). Il s'agit d'une hache en silex fortement patiné et qui présente sur chaque face des traces d'oxydation liées à des impacts avec un objet métallique. Les dimensions conservées de cet objet (40 x 40 mm) ne nous permettent pas de nous prononcer sur la morphologie générale de l'exemplaire complet. Le talon est régulier, conique et asymétrique. Les bords sont rectilignes. La section est symétrique et quadrangulaire. Il s'agit d'un type biconvexe à pans coupés dont les bords sont réduits en méplats par polissage.

Le second exemplaire (fig. 37, n° 3) est un battant de hache en roche verte identifiée par l'un d'entre nous comme une dolérite. Cette hache affiche une patine superficielle terne et a connu plusieurs accidents et cassures après son élaboration, en l'état actuel le profil général présente d'importantes détériorations. Le talon est absent et le tranchant fait également défaut. Plusieurs enlèvements peuvent être observés au niveau du tranchant, l'un en particulier a redessiné le profil de la pièce. De forme ovale, le profil est asymétrique. Initialement de section quadrangulaire arrondie, cet exemplaire montre aujourd'hui un profil globalement plano-convexe. Cet aplanissement résulte probablement d'un réaménagement suite à une série d'enlèvements sur l'un des deux bords particulièrement détérioré.

Une pièce est caractérisée par des enlèvements intentionnels (fig. 39, n° 4). Il s'agit d'un fragment fin et brûlé sur lequel on observe des retouches directes continues du bord gauche. La délinéation de ces retouches semble convexe. Cet outil indéterminé pourrait toutefois correspondre à un grattoir.

Le monument F comprend également un peu de macro-outillage. Il existe deux percuteurs, dont un fragmenté, tous brûlés. La pièce complète est un volumineux et lourd galet de silex portant de nombreux écrasements sur l'ensemble de sa surface. Un polissoir (fig. 39, n° 1) réalisé sur une roche grenue à grain fin montre à minima une petite cassure à un angle et nous ne savons pas si la pièce est conservée dans toute sa

longueur. Elle se présente comme une masse longue d'un peu moins de 11 cm et de section globalement triangulaire. Les faces sont planes ou légèrement concaves et présentent des surfaces travaillées. Deux perforations coniques de petites dimensions, inférieures à 0,5 cm de large, ont été réalisées dans la partie la moins épaisse de la pièce. L'une d'elle est incomplète en raison d'une cassure sur une extrémité de l'objet.

Le reste de l'industrie lithique regroupe un éventail large de produits depuis les déchets issus du débitage et reflétant les différentes phases de production (phases d'initialisation avec pièces corticales et semi-corticales, puis éclats de plein débitage, esquilles...) jusqu'aux cassons (thermiques ou non).

L'outillage appartient au cortège habituel des dépôts accompagnant les défunts ou, plus généralement, se trouvant associées aux rites funéraires. La présence de lames, brutes ou retouchées, mais plus encore de poignards et d'armatures associés sous forme de dépôt à des structures funéraires est un fait bien reconnu pour les derniers stades du Néolithique régional : l'exceptionnel dépôt du dolmen II de Puyraveau (Deux-Sèvres) (Germond, 1980 ; Ard, 2011), la sépulture du Bec des deux Eaux (Indre) (Primault et Soler, 1998)...

III-5-2 – Les matières premières (P. Forré)

L'étude pétroarchéologique des roches taillées découvertes dans le monument F a porté sur un corpus lithique et macrolithique de 36 pièces comptabilisant une masse totale de 2,292 kg de roche. Cet ensemble se

décompose en deux groupes. Le premier est constitué de 26 pièces lithiques représentant une masse de 852 g de roche. Le second, plus réduit, regroupe un effectif de 6 pièces macrolithiques correspondant à 1440 grammes de roches.

L'étude a mis en évidence un spectre lithologique composé de 14 variétés de roches réparties suivant 8 origines géographiques distinctes. La localisation de ces diverses sources permet d'entrevoir deux territoires d'approvisionnement (fig. 40).

Sur les marges septentrionales du seuil du Poitou, dans un contexte alluvial pléistocène, le site de la Jardelle se trouve au centre d'un territoire riche en matières premières minérales exploitables. Disponible directement sur la commune de Dissay, à quelques kilomètres au nord du site, le grès cénomanien a été exploité pour la réalisation d'un polissoir à main. Les formations bajociennes, accessibles à une quinzaine de kilomètres au sud de l'occupation, ont fourni 57,4 % de la masse totale des roches siliceuses utilisées pour la réalisation de l'industrie lithique (Mourier *et al.*, 1986 ; Primault, 2003). L'unique outil de mouture récolté sur le monument a été aménagé à partir d'un bloc de granite à gros grains provenant du Massif central ou du Massif armoricain. Toutefois, quelques blocs fortement altérés et arrachés au seuil granitique de Ligugé (86) se rencontrent ponctuellement sur le site, dans les alluvions anciennes du Clain (Bourgeuil *et al.*, 2000).

Le circuit nord-sud, emprunté par le cours du Clain, puis par celui de la Vienne, a été depuis des millénaires

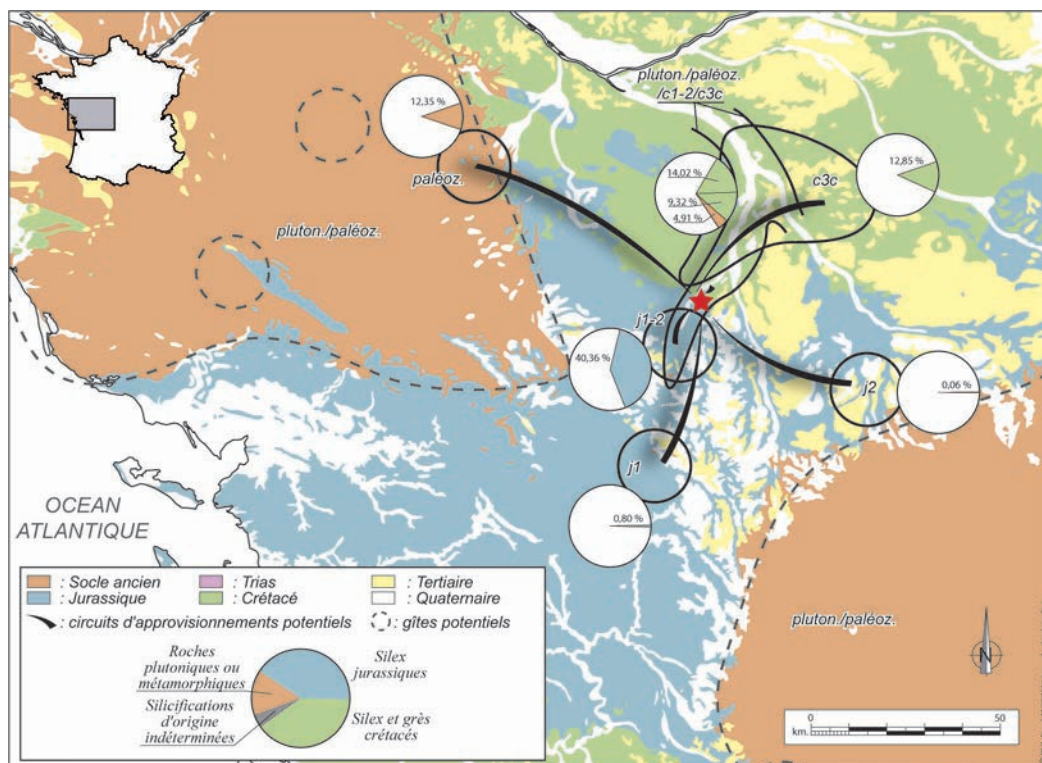


Fig. 40 - Carte de localisation des matières premières importées sur le site de la Jardelle (DAO : Ph. Forré).

un axe privilégié d'acquisition et de diffusion des ressources minérales. A partir de son cours moyen, les ateliers de fabrication de haches polies en silex jurassique de Sommières-du-Clain (86), distants de 47 kilomètres, ont ponctuellement diffusé leurs productions jusqu'à Dissay. Au Nord, à la confluence du Clain et de la Vienne, jusqu'à la Creuse et la Claise, les célèbres centres de production de supports laminaires en silex turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny ont fourni 38,21 % de l'industrie lithique (Affolter, 2001). Hors de l'axe nord-sud, l'introduction ponctuelle sur le site de quelques pièces en roches exogènes trahit un approvisionnement suivant un axe sud-est/nord-ouest. Probablement fabriquée sur les gîtes de dolérite de Massais et Mauzé-Thouarsais (79), éloignés d'une soixantaine de kilomètres, une hache polie complète le corpus macrolithique. On peut signaler également la présence au sein de l'assemblage lithique d'un éclat en silex oolithique de couleur blond, assez comparable à ceux rencontrés dans les niveaux bathoniens inférieurs et moyen de la vallée de la Benaize (départements de la Vienne et de l'Indre), situés à une cinquantaine de kilomètres de Dissay (Aubry, 1991 ; Primault, 2003). Enfin, un ensemble de 7 pièces regroupent des silex dont l'identification des caractères macroscopiques originels n'a pu être permise en raison de leurs forts bouleversements structuraux et chromatiques dus à l'action du feu. Au terme de cette étude, le corpus lithique et macrolithique, bien que limité, dessine une gestion privilégiée des ressources minérales locales, accessibles le long de la vallée du Clain. Toutefois, cet approvisionnement autochtone est complété par des apports de produits en roches exogènes. Elles sont issues du prolongement naturel de l'axe nord-sud, vers la basse vallée du Clain ainsi que vers les vallées de la Vienne et de la Creuse qui fournissent plus de 80 % de la masse totale des roches employées pour l'industrie lithique et macrolithique. A ceci s'ajoute quelques objets importés depuis la vallée de la Benaize à l'Est et le Thouarsais à l'Ouest.

L'introduction de supports allongés, réalisés à partir de silex turoniens supérieurs du sud de l'Indre-et-Loire et/ou du nord de la Vienne, semble récurrente dans la plupart des contextes funéraires de l'extrême fin du Néolithique récent et surtout du Néolithique final. C'est le cas sur la fouille programmée de la nécropole de Dissay (Pautreau, 1996 ; Pautreau *et al.*, 2004), dans la sépulture du Bec-des-Deux-Eaux à Ports-sur-Vienne (37) (Riquet et Cordier, 1957 ; Primault et Soler, 1998) et dans les dolmens de Puyraveau à Saint-Léger-de-Montbrun (79) (Fouéré *et al.*, 2011). Cette tendance, observée dans les vallées du Clain et de la Vienne ainsi que dans le Thouarsais, indice de contacts commerciaux bien implantés entre les producteurs et les consommateurs d'outils pressigniens, montre bien le rôle de ces populations de la fin du Néolithique pour diffuser ces objets vers le Bassin Aquitain et le sud du Massif armoricain.



Fig. 41 - Parure du monument F (dessin : Ph. Forré).

III-6 – La parure

Elle est représentée par une perle cylindrique en os, longue de 10 mm pour un diamètre de 7 mm (fig. 41). Elle était associée à une forte concentration d'os correspondant au centre de la crémation ce qui explique sa coloration grise à bleutée puisqu'ayant été exposée au feu au même titre que le poignard qui l'accompagnait.

III-7 – Attribution chronologique

Le mobilier archéologique ne permet pas une attribution chronologique certaine étant données les perturbations observées sur le monument F avec des objets qui ne sont plus en place et d'autres (tuiles, poteries médiévales, voire modernes, épingle 17-18^e s. ou douille de cartouche) indiquant de multiples fréquentations. L'outillage lithique dispersé (poignards, lames pressigniennes ou armature de flèche) suppose toutefois une occupation importante au Néolithique final. Deux datations réalisées par *AMS-Labor Erlangen* éclairent un peu l'histoire du monument F (tab. 1). L'une, effectuée sur un os non brûlé, se rapporte au Néolithique récent : 4499 ± 49 BP (Erl-18501), soit 3359 à 3089 av. J.-C. (à 2 sigma et 89,6 % de probabilité). Elle correspond à une utilisation (première ?) de l'architecture avec une chambre collective profanée ou plutôt à une réappropriation des reliques (ancestralisation) puisque certains ossements semblent avoir été regroupés avant la mise en place d'un bûcher funéraire. On rappellera les découvertes antérieures sur la nécropole de sépultures datées du Néolithique récent, collectives et individuelle. Si la présence de poignards en silex pressignien est attestée en Centre-Ouest sur un espace-temps tout à fait semblable (Ihuel et Pellegrin, 2008), comme dans le remplissage de fossés d'une des enceintes de la Chevêtelière à Saint-Mathurin (Vendée), ces pièces sont caractérisées par une méthode de débitage dite « NaCAL » et non selon la méthode en « livre-de-beurre » comme c'est le cas dans le monument F. A contrario, mise à part une lame tirée d'un nucleus en « livre-de-beurre », il n'est peut-être pas impossible que les autres se rapportent à la fin du IV^e millénaire tout comme l'armature à pédoncule et ailerons naissants.

L'autre datation, à partir d'un os brûlé frais, indiquerait un geste funéraire (incinération) d'époque gallo-romaine : 1743 ± 43 BP (Erl-18502), soit 210 à 407 ap. J.-C. (à 2 sigma et 91,6 % de probabilité). Elle expliquerait la présence de quelques tuiles antiques au sein

du monument. Il faut avouer qu'avant ce résultat nous privilégions une chronologie protohistorique du bûcher puisque des restes de poteries retrouvés dans le tumulus s'y rapportaient, peut-être même plus précisément du Bronze final étant données la typologie de certaines céramiques et la proximité d'au moins deux enclos (dont un avec incinération) de cette époque. Signalons que le laboratoire d'analyse par le radiocarbone indique qu'il faut prendre avec prudence le résultat en raison d'un mauvais état de conservation de l'os brûlé.

IV – CONCLUSION

La fouille préventive réalisée sur la nécropole de la Jardelle a révélé de nouvelles structures funéraires néolithiques dont trois sépultures individuelles et un monument circulaire complexe à inhumations collectives ou multiples, suivies d'une crémation semble-t-il gallo-romaine. Par ailleurs, les recherches sur le terrain ont aussi mises au jour une incinération au milieu d'un enclos quadrangulaire de type *Langgräben* qui a livré du mobilier céramique du Bronze final IIIb dans son fossé périphérique. S'ajoutent deux autres enclos quadrangulaires et trois autres circulaires avec la découverte exceptionnelle dans le fossé de l'un d'entre eux, circulaire, d'un vase à décor de lamelles d'étain (Bronze final IIb/IIIa) (Maitay et Rousseau, 2013).

Les sépultures individuelles, datées de la transition entre le Néolithique et l'âge du Bronze, ont en commun une position des défunts assez semblable, à savoir en décubitus latéral droit et en position contractée, membres supérieurs et inférieurs fléchis. Cette posture foetale avait été identifiée dans la chambre funéraire à inhumations collectives du monument C et dans la sépulture double d'enfants, mais les défunts étaient toujours couchés sur le côté gauche et se rapportaient au Néolithique moyen (Pautreau *et al.*, 2004). Ils avaient la tête orientée à l'est ou au sud-est tandis que ceux retrouvés récemment couchés sur le côté droit avaient la tête à l'est (st.1), à l'ouest (st.10) ou au sud-est (st.81). Il existe aussi des différences au niveau de l'architecture et du traitement du cadavre lui-même. Alors qu'aucun aménagement n'est visible dans l'une des sépultures (st.10), l'analyse de la position des ossements indique que le corps était protégé par une enveloppe vraisemblablement souple. Pour une autre (st.81), la fosse était recouverte d'un tumulus en pierres associé à un coffrage en matière périssable. Ailleurs (st.1), la fosse très arasée contenait du mobilier d'accompagnement qui s'est révélé absent (ou presque) dans les autres sépultures pourtant bien mieux conservées. L'une d'entre-elles (st.81) montre que le défunt n'occupait que les deux tiers de la fosse laissant un espace vide à ses pieds. Cette situation n'est pas sans rappeler la sépulture double d'enfants, la fosse sépulcrale étant disproportionnée pour les deux petits squelettes. S'agissait-il d'un espace réservé à des offrandes périssables ?

Pour la transition Néolithique - âge du Bronze, les exemples d'inhumations individuelles en fosse sont assez peu documentés pour la région. Il faut pour cela se tourner vers la façade atlantique où elles sont même un peu plus tardives (Bronze ancien). A Pouillac-le-Treuil, sur la commune de Cram-Chaban (Charente-Maritime), deux sépultures ceintes d'un ou plusieurs fossés circulaires ont été datées du début du II^e millénaire (Barbier, 1998). Comme à Dissay, les individus se trouvaient en position contractée, membres supérieurs et inférieurs fléchis, mais en décubitus latéral gauche. Au Fief du Chail à Port-d'Envaux (Charente-Maritime), une sépulture individuelle aménagée dans le fossé d'un enclos circulaire est également du Bronze ancien (Ernaux *et al.*, 1999). La position du défunt (un enfant d'environ 7 ans) évoque une posture fléchie « en chien de fusil ». Tout récemment, deux inhumations en position semi-fléchie à l'intérieur de deux fosses distinctes ont été mises au jour sur le site de la Grande Sablière à Buxerolles (Vienne), soit à une quinzaine de kilomètres de la nécropole de la Jardelle (Merleau et collaborateurs, 2015). L'une était occupée par un défunt adulte reposant sur son côté droit et bordé de pierres calcaires, comme à la Jardelle. L'autre renfermait un enfant âgé de 5 à 7 ans déposé sur son côté gauche. Toutes deux sont datées du Néolithique final, entre 2920 et 2800 av. J.-C. pour la première et entre 2910 et 2700 pour la seconde, soit plus d'un demi-millénaire avant celles exhumées au cours de la fouille préventive à Dissay. Une autre structure funéraire, plus complexe à l'instar des monuments néolithiques (A, B, C, D et E) précédemment fouillés sur le site, a été mise en évidence. Il s'agit du monument F, probable tumulus arasé de forme circulaire ceint par un fossé de 6 m de diamètre creusé en plusieurs segments. S'y trouvaient de nombreux blocs, grès et calcaires en alternance, formant une couronne de péristalithes scellés dans un « ciment » (chaux ?). Fossé périphérique et tumulus ont subi de grands bouleversements (perturbations humaines de toutes époques et bioturbations) qui ne facilitent en rien la compréhension de cette architecture. Des stèles, plus ou moins grandes, ont été abattues, sans doute même déplacées pour certaines. Pour l'une d'elles, on a cependant pu retrouver sa fosse de calage, dans un tronçon du fossé. Le plus gros bloc (environ 300 kg) pourrait avoir été extrait d'affleurements en grès cénomaniens situés sur les plateaux environnants, soit à un peu plus d'un kilomètre. La présence d'une pierre dressée n'est pas une nouveauté sur le site puisqu'une autre avait été érigée en avant de l'entrée du monument D (Pautreau, 1996). De nombreux os étaient éparpillés dans la masse pierreuse avec, toutefois, une concentration plus forte sur un mètre carré. Il s'agirait en cet endroit des restes d'un bûcher funéraire qui, s'il ne concerne qu'un seul individu, affecte indirectement des inhumations plus anciennes (au moins neuf individus) puisque certains

ossements sont brûlés secs (*post-mortem* ancien) après avoir été, semble-t-il regroupés. Il y aurait donc eu volonté d'associer ces « ancêtres » à ce nouveau geste funéraire. Ce processus d'ancestralisation (une commémoration en quelque sorte) a été évoqué par Jérôme Defaix dans le rapport de fouille où il lui fut donné libre cours à un faisceau d'interprétations du monument à partir d'exemples ethnographiques (Rousseau, 2013). On regrettera de ne pas avoir identifié de façon certaine la chambre funéraire où furent déposés initialement les premiers défunts.

La datation de la construction du monument F, qui ne correspond pas obligatoirement à la phase d'inhumations plurielles, reste hypothétique à ce stade de l'étude. Le mobilier lithique (poignards et lames en silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny, armature de flèche) découvert ici ou là au sein du monument, en situation remaniée, indique une occupation au Néolithique récent/final. Quelques restes de poteries (dont l'une se trouvait au niveau des stigmates du bûcher funéraire, tout comme certaines pièces néolithiques brûlées) sont protohistoriques, peut-être du Bronze final, mais sans certitude. Les résultats des datations indiquent quant à elles une utilisation du monument au Néolithique récent (os non brûlé) et à l'époque gallo-romaine (os brûlé frais de l'incinération).

On peut se demander si le supposé tumulus (à fosse périphérique et péristalithe) ne s'est pas implanté sur une première sépulture collective (dont les petits orthostates et dalle de couverture auraient été arrachés et réemployés). C'est semble-t-il le cas, par exemple, avec le tumulus 2 du Vialadu-Pas-de-Jaux (Serres, 1977) et le tumulus 1 de la Combe-Bourgniel à Saint-André-de Vézines (Boutin et Costantini, 1987), dans les Causses, ou avec le monument de Vialamontels à Lapanoux-de-Cernon, dans le Languedoc (Poissonnier, 2006).

Parmi les autres structures reconnues sur le site, on signalera une fosse ovale (st.87), semblable à celle d'une sépulture du premier âge du Fer découverte à la Croix-Verte à Antran (Vienne) (Pautreau, 1991). Toutes deux ont en commun deux surcreusements latéraux à chacune de leurs extrémités, cavités qui furent interprétées pour le dernier site comme les négatifs d'un support de faîtière (construction avec toit à deux pentes) d'une « maison du mort ». A moins d'une simple coïncidence, pour le moins surprenante, quant à la morphologie de ces deux fosses, l'absence de restes de défunt à la Jardelle pourrait indiquer un geste funéraire bien particulier : l'exhumation d'un corps vers un autre lieu, traduction d'un rite d'ancestralisation déjà suggérée au sein du monument F. Au final, les nouvelles fouilles réalisées sur la nécropole de la Jardelle confirment la pérennité de son utilisation tout au long du Néolithique et plus longtemps encore.

Bibliographie

- AFFOLTER J., 2001 – Séminaire sur le silex du Grand-Pressigny (27-28 avril 2000), *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, n° 52, p. 18-20.
- ARD V., 2011 – *Puyraveau à Saint-Léger-de Montbrun, le dolmen II. Un monument au mobilier exceptionnel de la fin du Néolithique dans le Centre-Ouest de la France*, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny, 564 p.
- AUBRY T., 1991 – *L'exploitation des ressources en matières premières lithiques dans les gisements solutréens et badegouliens du bassin versant de la Creuse (France)*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux I, 1 tome, 327 pages, 78 figures, 17 tableaux.
- BARBIER S., 1998 – Des enclos funéraires du Bronze ancien à Cram-Chaban, in R. Joussaume dir., *Les premiers paysans du Golfe. Le Néolithique dans le Marais poitevin*. Patri-moines et Médias, p. 64-65.
- BASS W. M. et JANTZ R. L., 2004 – Cremation weights in east Tennessee, *Journal of forensic science*, 49, 5, p. 901-904.
- BOURGUEIL B., CARIOU E. et MOREAU P., 2000 – *Notice explicative de carte géologique au 1/50 000ème, n° 567, VOUNEUIL-SUR-VIENNE, XVIII-26, Confluent Clain-Vienne*. Ministère de l'Industrie, Bureau de Recherches Géologiques et Minières, Service Géologique National, janvier 2000, 24 pages.
- BOUTIN J.-Y. et COSTANTINI G., 1987 – Le tumulus I de la Combe-Bourgniel commune de Saint-André-de-Vézines (Aveyron), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 84, n° 6, p. 183-185.
- DUDAY H., 2005 – L'archéothanatologie, in O. Dutour, J.-J. Hublin et B. Vandermeersch dir., *Objets et Méthodes en Paléanthropologie*, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 153-215.
- DUDAY H., DEPIERRE G. et JANIN T., 2000 – Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France, in B. Dedet, P. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller dir., *Archéologie de la Mort, Archéologie de la Tombe au Premier Age du Fer*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 5, Lattes, p. 7-29.
- ERNAUX P., FARAGO-SZEKERES B. et GOMEZ DE SOTO J., 1999 – Enclos funéraire du Bronze ancien du Fief du Chail à Port-d'Envaux (Charente-Maritime), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 96, n° 1, p. 53-62.
- FOUERE P., IHUEL E., PELEGRIN J., BURET C., LINTON J., PETREQUIN P., PONCET D., PRIMAULT J. et VOSGES J., avec la collaboration de BLANCHET F. et MALLET N., 2011 – Les industries lithiques, in V. Ard dir., *Puyraveau à Saint-Léger-de Montbrun, le dolmen II. Un monument au mobilier exceptionnel de la fin du Néolithique dans le Centre-Ouest de la France*, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny, p. 140-353, fig. 89-235.
- GERMOND G., 1980 – *Inventaire des mégalithes de la France, n° 6, Deux-Sèvres*. 1er supplément à Gallia Préhistoire, Editions du CNRS, 303 p., 121 fig., 8 pl.
- GUILLOIN F., 1987 – Brûlés frais ou brûlés secs ? in H. Duday et C. Masset dir., *Anthropologie physique et Archéologie, méthodes d'étude des sépultures*. Paris, CNRS, Actes du colloque de Toulouse, 4, 5 et 6 novembre 1982, p. 191-194.
- IHUEL E., 2011 – Les poignards, in V. Ard dir., *Puyraveau à Saint-Léger-de Montbrun, le dolmen II. Un monument au mobilier exceptionnel de la fin du Néolithique dans le Centre-Ouest de la France*, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny, p. 153-167.

- IHUEL E. et PELEGRIN J., 2008 – Du Jura au Poitou en passant par le Grand-Pressigny : une méthode de taille et des poignards particuliers vers 3000 av. J.-C., Colloque international, Toulouse 7-9 avril 2005, in M.-H. Dias-Meirinho, V. Léa, K. Gernigon, P. Fouéré, F. Briois et M. Bailly dir., *Les industries lithiques taillées des IVe et IIIe millénaires en Europe occidentale*. BAR International Series, 1884, p. 135-182.
- LENORZER S., 2006 – *Pratiques funéraires du Bronze final IIIb au premier âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées : Approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération*. Thèse de Doctorat. Université Bordeaux I.
- MAITAY C. et ROUSSEAU J. avec la collaboration de LE CARLIER DE VESLUD C., 2013 – Le vase à décor de lamelles d'étain de La Jardelle à Dissay, Vienne. Etude préliminaire, *Bulletin APRAB*, n° 11, p. 103-107.
- MERLEAU et collaborateurs, 2015 – Des vivants et des morts à « La Grande Sablière » à Buxerolles (Vienne) au Néolithique puis au Moyen Age : premières données de la fouille préventive menée en 2013, *Bulletin de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes*, n° 44, p. 7-14.
- MOURIER J.-P., avec la collaboration de GABILLY J. et PLATEL J.-P., 1986 – *Notice explicative de carte géologique au 1/50 000ème*, n° 589, Poitiers. Ministère de l'Industrie, des P&T et du Tourisme, Bureau de Recherches Géologiques et Minières, Service Géologique National, 48 p., 2 fig., 2 tab.
- PAUTREAU J.-P., 1991 – Inhumation du premier âge du Fer à Antran (Vienne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 88, n° 7, p. 210-221.
- PAUTREAU J.-P., 1996 – *La Jardelle Dissay (Vienne)*. Rapport de fouille programmée, CNRS (Laboratoire d'Anthropologie, Université de Rennes 1).
- PAUTREAU J.-P., 1998 – *La Jardelle Dissay (Vienne)*. Rapport de fouille programmée, CNRS (Laboratoire d'Anthropologie, Université de Rennes 1).
- PAUTREAU J.-P., FARAGO-SZEKERES B. et MORNAIS P., 2003 – La nécropole néolithique de La Jardelle à Dissay, Vienne (France), *L'archéologue*, n° 64, p. 47-49.
- PAUTREAU J.-P., FARAGO-SZEKERES B. et MORNAIS P., 2004 – La nécropole néolithique de La Jardelle à Dissay (Vienne, France), in *Le Néolithique au Proche-Orient et en Europe. L'âge du Cuivre au Proche-Orient et en Europe*. Actes du XIV^e Congrès UISPP, Université de Liège, Belgique, 2-8 septembre 2001. BAR International Series 1303, Archaeopress, Oxford, p. 71-80.
- PAUTREAU J.-P., FARAGO-SZEKERES B. et MORNAIS P., 2006 – La nécropole néolithique de La Jardelle à Dissay (Vienne, France), in R. Joussaume, L. Laporte et Ch. Scarre dir., *Origine et développement du mégalithisme de l'ouest de l'Europe*, Colloque international, Musée des Tumulus de Bougon, 26-30 octobre 2002, vol. 1, p. 375-379.
- PAUTREAU J.-P. et GOMEZ de SOTO J., 1999 – Les structures de stockage de l'âge du Fer dans le Centre-Ouest de la France : un bilan, in *Els productes alimentaris d'origen vegetal a l'edat del Ferro de l'Europa Occidental : de la producció al consum*, Serie Monographica del MAC-Girona, 18, p. 333-338.
- POISSONNIER B., 2006 – Le vrai-faux dolmen de Vialamontels : une histoire... édifiante, in *Hommes et passé des Causse, hommage à Georges Costantini*. Actes du colloque de Millau, 16-18 juin 2005. Editions des Archives d'Ecologie Préhistorique, p. 373-394.
- PRIMAULT J., 2003 – *Exploitation et diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny au Paléolithique*. Thèse de doctorat, Université de Paris X-Nanterre, 1 tome, 358 pages, 177 fig.
- PRIMAULT J. et SOLER L., 1998 – La sépulture du Bec-des-Deux-Eaux (commune de Port-sur-Vienne, Indre-et-Loire), *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, n° 49, p. 17-27.
- RICQUET R. et CORDIER G., 1957 – L'ossuaire néolithique du Bec-des-Deux-Eaux. Commune de Ports. *L'Anthropologie*, t. 61, n° 1-2, p. 28-44.
- ROUSSEAU J., 2010 – *La Jardelle, chemin d'Aillé. Poitou-Charentes, Vienne, Dissay*. Rapport final d'opération, Diagnostic archéologique, Institut national de recherches archéologiques préventives, 32 p.
- ROUSSEAU J., 2013 – *De nouvelles découvertes sur la « nécropole » de la Jardelle, Vienne, Dissay*. Rapport de fouille, Institut national de recherches archéologiques préventives, 179 p.
- SERRES J.-P., 1977 – *30 ans de recherches archéologiques autour de Roquefort. Roquefort-sur-Soulzon*, 114 p.
- TROTTER M. et HIXON B.B., 1974 – Sequential Changes in Weight, Density, and Percentage Ash Weight of Human Skeletons from an Early Fetal Period through Old Age, *The Anatomical Record*, 179, 1, p. 1-18.